

**LES FRANÇAIS
AVEC LE VIETNAM
SAMEDI A LA MUTUALITE**

14 h 30 : réunion de commissions avec les délégués de province et de la région parisienne.

20 h 30 : meeting avec les représentants vietnamiens XUAN THUY (de la R.V.D.) et Mme NGUYEN THI BINH (du F.N.L.).



Hebdomadaire d'informations locales de NANTERRE - SURESNES - COURBEVOIE
PUTEAUX - LA GARENNE - NEULLY - RUEIL - GARCHES - SAINT-CLOUD

Rédaction-administration : 1, rue Volant — NANTERRE

Tél. : 204-00-21 — 204-61-60

VENDREDI 22 NOVEMBRE — N° 1.147

Prix : 0,60 F

SURESNES

**TRIPLE TRANSPLANTATION D'ORGANES
A FOCH, DONT LA 5^e GREFFE DU CŒUR
REALISÉE EN FRANCE**

Voir page 5

**LES LYCÉENS VEULENT PARTICIPER
A L'ÉLABORATION DE LEUR AVENIR**

Page 2



**La première neige
a fait de nombreux accidents**



Ci-dessus, un accident parmi tant d'autres. A l'angle des rues Gallieni et Henri-Martin à Nanterre.

**Walter
RICCI**

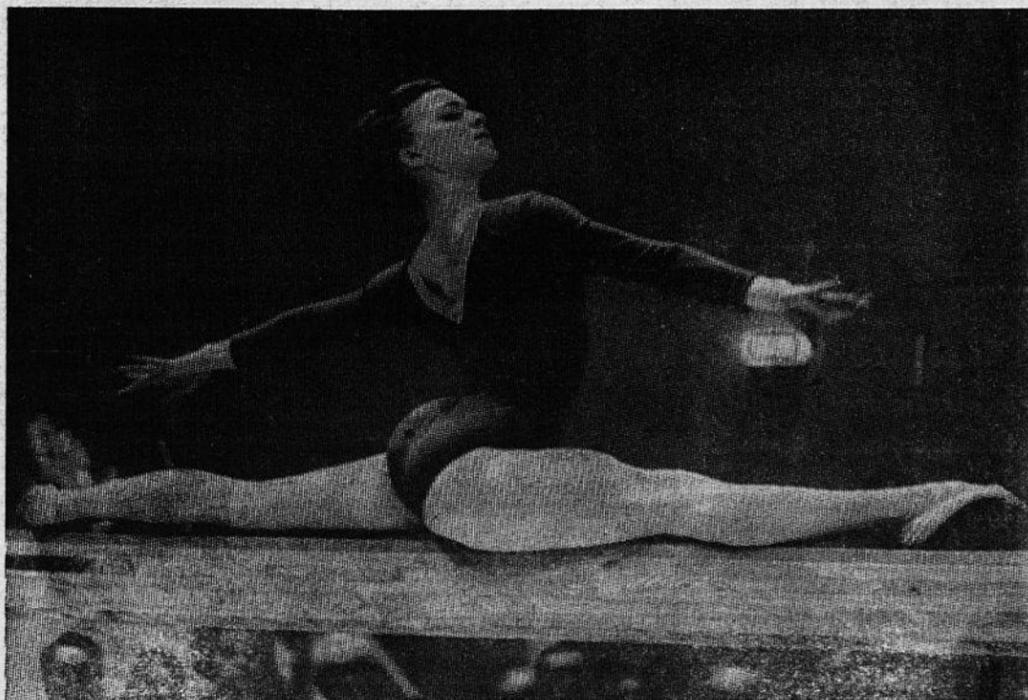
ancien de l'E.S. Nanterre

**GAGNE
LE CYCLO-CROSS
DE CHANTELOUP
DEVANT POULIDOR**

Page 7



**ILS SERONT A NANTERRE
LE 20 NOVEMBRE**



SKENICKOVA MIROSLAVA (Tchécoslovaquie) médaille d'argent par équipes aux J. O. de Mexico. KOSTE KLAUSS (R.D.A.) médaille de bronze par équipes aux J. O. de Mexico. BREHME MATHIUX (R.D.A.) médaille de bronze par équipes aux J. O. de Mexico, ainsi que de nombreux champions nationaux et internationaux avec de nombreuses délégations (voir programme en page « Nanterre ») au Palais des Sports « Maurice-Thorez ».

LE SCANDALE CONTINUE

**VA-T-ON ENFIN PAYER LES JEUNES INSTITUTEURS ?
DELEGATION A L'ACADEMIE, D'INSTITUTEURS
DE RUEIL - NANTERRE ET SURESNES**

Le scandale des instituteurs non payés continue. Il s'agit plus spécialement, rappelons-le, de jeunes instituteurs (stagiaires ou suppléants) qui connaissent des difficultés matérielles très grandes. Après 7 semaines de classes, des maîtres n'ont reçu qu'une somme de 320 F, un certain nombre n'ayant même rien reçu du tout. Aussi une délégation de jeunes instituteurs de Nanterre, Rueil et Suresnes est allée vigoureusement protester à l'Académie des Hauts-de-Seine à Rueil.

Les lycéens veulent participer à l'élaboration de leur avenir

La grande presse a ressorti la semaine dernière, à la une de toutes ses éditions, ses titres apocalyptiques de mai et juin. « Anarchie dans les lycées », « Les Révolutionnaires récidivent ». Le motif avait été trouvé : Un mot d'ordre de grève lancé par une association de lycéens. Cette campagne de presse s'explique par la sortie des textes sur le Comité d'établissement et par la manœuvre politique du pouvoir. Voyons d'un peu plus près les principales questions posées.

LES LYCEENS VEULENT SECOURER UN CARCAN VIEUX DE PLUS DE 150 ANS

Dans les lycées jusqu'à présent, quel que soit leur âge, les élèves connaissent la même discipline, les mêmes méthodes de travail. Malgré les barrières sociales inhérentes au régime capitaliste, le nombre de lycéens est toujours plus grand. Il y a trente ans, le lycée avait un caractère de classe beaucoup plus affirmé, et ceux qui le fréquentaient, savaient qu'en tout état de cause, un avenir professionnel convenablement rétribué, sanctionnerait leurs études. La vie du lycée était critiquée mais acceptée. Maintenant la malaise

prend une autre ampleur. Le lycéen de seconde n'est sûr de rien. S'il n'est pas un élève exceptionnel et que sa famille a des ressources modestes, il est désarmé devant le premier accident scolaire.

Les jeunes veulent savoir le sens de ce qu'ils font et où ils vont. C'est un phénomène positif.

LE DECRET SUR LA VIE SCOLAIRE

Le décret ministériel prévoyant des Conseils d'administration dans tous les établissements du second degré correspond à cette attente.

Dans chaque lycée ou collège, le Conseil d'administration doit exercer ses fonctions dans tous les domaines qui intéressent la vie pédagogique, morale, financière et matérielle de l'établissement. Notamment il vote le budget et il établit le règlement intérieur. Les prises de position de l'administration et des personnalités extérieures qui seront très variables, ne seront pas déterminantes puisque enseignants, parents et élèves représenteront les 4/6 du Conseil. Les possibilités pour les lycéens de faire entendre leur voix sera d'autant plus forte, dans cet esprit, il est indispensable que le

décret fixant les modalités pour l'élection des élèves soit modifié. Ceux-ci doivent pouvoir voter pour des camarades se présentant sur des listes, avec un programme, ce qui permettrait de dégager les lycéens les plus aptes à approfondir les problèmes qui se poseront.

LE CALCUL DU GOUVERNEMENT

Il est fort simple. Les milieux réactionnaires savent que leur grand allié est la peur. La peur des violences, de l'anarchie, de l'inconnu. Ce fut un de leurs atouts majeurs au cours du mois de juin. Si la majorité des parents d'élèves, des professeurs se laissent abuser par le piège tendu par le pouvoir, ce sont des éléments rétrogrades dans la plupart des cas qui seront élus dans les Conseils d'établissement. Le gouvernement a intérêt à voir une certaine agitation se propager et à en faire une grande publicité. Le retard pris pour publier les décrets a provoqué un vif mécontentement de la part des élèves. Mécontentement... Agitation... Publicité... Réflexe de peur. Le processus était le même en mai. Les lycéens ont donc grand intérêt à bien penser leur action.

UN CHOIX IMPORTANT S'IMPOSE

Pour les lycéens désirant voir s'opérer un changement, une voie doit être écartée, celle de la provocation permanente. Celle-ci est actuellement symbolisée par les CAL.

Les CAL sont la minorité qui a refusé de se plier aux décisions prises par la majorité des Comités d'action lycéens, créés en juin, lors d'un congrès national. La majorité a pris le nom d'UNCAL (Union nationale..).

La sincérité des jeunes militants dans les CAL n'est pas à mettre en doute ; le rôle néfaste que jouent leurs « conseillers nationaux » non plus. Les actions proposées par ces Comités, bien loin d'être bénéfiques aux lycéens, servent à alimenter la propagande des gaullistes. Brûler son carnet scolaire, boycotter des professeurs ou des surveillants affaiblissent le mouvement. Leur mot d'ordre de grève lancé mercredi dernier, sans consulter les intéressés eux-mêmes, a été un échec.

La plate-forme de l'UNCAL est fort différente. Les réformes sont considérées comme un fait positif sur lesquelles il faut s'appuyer pour créer une vie plus démocratique au sein des édifices scolaires.

L'UNCAL se présente comme une organisation syndicale, défendant le principe d'une réforme démocratique de l'enseignement ; elle propose une action commune entre élèves, enseignants et parents. Position juste qui seule permettra de défendre le mouvement lycéen. La plupart des jeunes de notre banlieue en sont conscients ; ceux du Lycée technique de Puteaux ne sont pas restés inactifs le mercredi 13 novembre ; à l'ap-

res enseignées devraient être plus ouverte sur la vie : à la place du cours magistral devrait s'instaurer une collaboration vivante entre professeurs et élèves.

Ces deux dernières mesures demandant évidemment plus de professeurs et de moyens pour l'Education nationale.

— Libre information du lycéen : des Foyers sociaux-éducatifs sont demandés ; les lycéens les gèreraient,



3 JOURS

pour juger chez vous

la TV couleur

et la supériorité PHILIPS

TELE-CENTRE Centre Commercial, r. des Pâquerettes, NANTERRE - CHA. 26-82

GOUHIER 59, rue Maurice-Thorez (ex-rue du Chemin-de-Fer) NANTERRE — 204-12-76

CHABIN Nouveau magasin : 31, avenue Marceau COURBEVOIE — 333-32-08

TEVEMENAGER SERVICE Centre Commercial de Rueil — 62, rue d'Estienne-d'Orves, RUEIL-MALMAISON - 967-12-45

NOBLET 7, rue de Bezons COURBEVOIE — 333-59-20 - 59-21

R. CAVORET 9, rue de l'Arrivée LA GARENNE — 242-45-05

MASSON NANTERRE — 204-19-28
1, rue Castel-Marly

Grand gala de l'immigration des Hauts-de-Seine

LE DIMANCHE 8 DECEMBRE A 14 H 30

AU CENTRE ADMINISTRATIF rue du 11-Novembre à COLOMBES

Autobus :
166 Porte de Clignancourt, descendre à la Mairie.
164 Porte de Champerret, descendre place Général-Leclerc.
167 Pont de Levallois, descendre place Général-Leclerc.
176 Pont de Neuilly, descendre place du Général-Leclerc.
Gare Saint-Lazare : descendre gare de Colombes.
Programme artistique international. Chants et danses d'Espagne, du Portugal, d'Italie, d'Algérie.

pel de l'UNCAL, ils se sont réunis, ont discuté, et tous ensemble ont débattu de leurs revendications et de leurs projets.

Misant sur la similitude de l'intitulé des deux organisations, le pouvoir entretient savamment la confusion entre elles. Chacun comprend pourquoi.

LES REVENDICATIONS DES LYCEENS SONT-ELLES JUSTIFIEES OU ABSURDES ?

Des parents affolés, mal informés condamnent en bloc toute réforme; les revendications sont caricaturées.

Que souhaitent les lycéens ? Voici les quatre points les plus importants :

- Une refonte de la discipline ; les élèves ne « subiraient » plus la discipline. Le règlement intérieur serait discuté, les élèves portant une part de responsabilité dans son application, les surveillants étant transformés en éducateurs ;
- La fin de la compétition scolaire, les élèves ne verraient plus leur travail sanctionné par des compositions et des classements arbitraires. Une saine émulation avec de fréquents contrôles de niveau devenant la règle ;
- Le contenu de l'enseignement transformé. Les matiè-

Invitant les personnes de leur choix et s'informant sur les grands problèmes politiques, culturels ou scientifiques.

LES PARENTS DOIVENT-ILS S'INQUIETER DE TELLES PROPOSITIONS ?

Nous ne le pensons pas ; l'enseignement ne doit pas s'en trouver amoindri. Plus de liberté peut amener une prise de conscience plus grande. Nous vivons une époque où l'essor des sciences et des techniques est prodigieux, où le jeune homme sera obligé de se recycler plusieurs fois dans son existence, où la compréhension des problèmes de notre monde ne se conçoit pas sans une claire conscience des problèmes politiques.

Il est normal que chaque jeune veuille être informé. Les producteurs de demain sont à l'école aujourd'hui. Faisons en sorte qu'ils ne soient pas déphasés en entrant dans la vie active.

Nous soutenons les revendications de la jeunesse. Que les lycéens se gardent de leur minorité aventuriste, et ils sont sûrs de trouver de nombreux alliés, parmi les parents, les professeurs, les démocrates en général, pour appuyer leurs actions.

Michel DUFFOUR

MAJORATION DES PENSIONS POUR CERTAINS DEPORTES POLITIQUES

Au cours de la discussion du budget des Anciens combattants et Victimes de guerre, le gouvernement a informé l'Assemblée nationale qu'il déposerait un amendement à la loi de finances en vue de porter de 20 à 35 % du montant de leurs pensions, le taux de l'allocation spéciale servie cette année à quelque 2.000 déportés politiques.

La Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes qui, avec l'appui des Amicales de Déportés et le soutien du Parlement, réclame avec insistance la mise à parité des pensions entre tous les déportés et internés, se félicite de cette nouvelle mesure.

Toutefois, elle regrette son caractère partiel et sa portée limitée quant au nombre des bénéficiaires.

L'Association des Hauts-de-Seine de la F.N.D.I.R.P. espère fermement que ces dispositions seront améliorées et que le gouvernement voudra bien, finalement, faire droit à la requête de l'ensemble des Associations et du Parlement, en supprimant les graves injustices qui atteignent moralement et matériellement la poignée des survivants des prisons et des camps de concentration nazis.

Elle se tient à la disposition des Déportés et Internés pour tous renseignements et conseils relatifs à leurs droits, soit dans les sections locales de la F.N.D.I.R.P. soit à son siège départemental, ou on peut écrire : A.D.I.R.P., Hauts-de-Seine, 7, rue Martissant - 92 - Clichy.

S. E. L. I. S.
16, rue Le Primateice
FONTAINEBLEAU

Les députés communistes : POUR UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE, SOCIALE DEMOCRATIQUE ET NATIONALE

Dans le débat budgétaire, E. Fajon, au nom du Groupe Communiste à l'Assemblée Nationale, est intervenu sur le budget de l'industrie. Nous retiendrons quelques passages de son intervention, à la fois critique vis-à-vis de la politique des monopoles et constructive en ce qui concerne les propositions communistes :

« ...Il est notoire que le Gouvernement accorde une aide beaucoup plus substantielle non pas, certes, à l'industrie en général, mais aux mastodontes qui la dominent et qui tirent d'immenses profits du travail de la classe ouvrière.

C'est ainsi que, hors de ce budget, le fonds de développement économique et social qui est présidé, on le sait, par le Ministre de l'Economie et des Finances, attribuera l'année prochaine aux entreprises industrielles, pour ne parler que d'elles, des prêts s'élevant à 2 milliards et demi de francs, ce qui représente davantage que le montant global du budget du ministère de l'industrie... « ...L'Etat accorde aux firmes capitalistes, telles que les exonérations fiscales — 3 milliards de francs — qui viennent d'être accordées au grand patronat, en dépit du vote hostile des députés communistes : le Gouvernement protège et accroît les profits des groupes privés monopolistes en réduisant à l'extrême les impôts que ces groupes désiraient payer et en les subventionnant avec les deniers de l'Etat, c'est-à-dire avec le produit des impôts payés par le peuple, en même temps qu'il compromet l'équilibre de la gestion et l'avenir des sociétés nationales qui constituent une base décisive du développement économique et démocratique de notre pays.

Cela dit, je formulerai au nom du groupe communiste quelques

remarques sur un sujet qui a été abordé : la situation et les perspectives de l'industrie.

Il est officiellement admis que la production industrielle pour l'année 1968 sera à l'indice 159. D'autre part, le projet de budget de l'Etat pour 1969 est fondé sur l'hypothèse d'une production industrielle qui serait pour l'ensemble de l'année prochaine, supérieure de 8 % à celle de l'année entière 1968, ce qui porterait l'indice à 172. Ainsi donc, en apparence, les prévisions pour 1969 annoncent une forte expansion, mais tout le monde sait que l'apparence n'est pas conforme à la réalité... « ... Cependant, comme nous l'avions prévu à l'époque, la grève a été suivie d'une remontée puissante de la production. Les succès revendicatifs très importants qui furent obtenus ont sensiblement augmenté le pouvoir d'achat et de consommation des travailleurs stimulant du même coup le marché intérieur et la vie économique.

C'est principalement pour cette raison que l'indice de la production industrielle atteindra 170 à la fin de l'année. C'est là le signe d'une reprise exceptionnellement vigoureuse et c'est de surcroît ce qui permet d'obtenir l'indice 159 pour la moyenne de l'année. Ces chiffres sont éloquentes. Ils prouvent d'abord que l'aboutissement des revendications ouvrières, loin de provoquer les malheurs annoncés,

à l'époque, par les capitalistes et le gouvernement, qui n'acceptent ces revendications que lorsqu'ils y sont contraints et forcés, est un élément capital de l'expansion économique. Ils prouvent ensuite que le pouvoir, au lieu de s'orienter vers la poursuite d'une expansion rapide, table sur un progrès beaucoup plus lent, puisque l'indice 172 envisagé pour la production moyenne de l'industrie en 1969, correspond à une activité à peine supérieure à celle qui aura été atteinte à la fin de cette année.

Cette perspective est d'autant plus grave, que le chômage, malgré la vive croissance de l'activité au cours de ces tout derniers mois, ne diminue pas... « Et le seuil à partir duquel devait s'allumer l'indicateur d'alerte en matière d'emploi, selon le V^e Plan, est officiellement franchi depuis quatre mois consécutifs, avec 550.000 chômeurs complets actuellement.

Or, votre politique qui prévoit, comme on vient de le voir, le ralentissement de la croissance industrielle comporte en même temps d'autres menaces d'extension éventuelle du chômage. Par exemple, alors que la productivité du travail s'élève rapidement avec le progrès technique et avec l'accélération des cadences, le Gouvernement est hostile à l'abaissement de l'âge de la retraite ainsi qu'à la réduction du temps de travail avec maintien du plein salaire.

Ce qui a été récemment obtenu dans ce domaine ne l'a été que par la lutte des intéressés. Par exemple, encore, les concentrations industrielles que vous encouragez se poursuivent au profit de groupes privés dont l'envergure dépasse tout ce que

notre pays avait connu, mais sans que le problème de la garantie de l'emploi n'entre jamais en ligne de compte.

Enfin, votre politique d'investissements, qui comporte un effort insuffisant dans le secteur public, de la construction des logements et des écoles, aide dans le secteur privé, les plus grosses firmes à augmenter leurs profits au détriment de concurrents plus faibles, mais elle ne tend à assurer ni le plein emploi, ni la mise en valeur de toutes les ressources de la nation... «

En bref, si nous contestons la politique industrielle actuellement suivie, ce n'est pas seulement à cause de ses conséquences sociales négatives, c'est aussi parce qu'elle sert les intérêts privés qui sont contraires, en règle générale, à l'intérêt national.

Le temps de parole qui m'est imparti ne permettant pas un exposé d'ensemble de ce que devrait être demain, d'après nous la politique industrielle d'un gouvernement français démocratique, je me bornerai, pour conclure, à résumer l'opinion du groupe communiste en ce qui concerne les idées directrices de cette politique.

Selon nous, l'activité industrielle devra être orientée en fonction de trois principes majeurs et inséparables.

Premier principe : assurer dans les meilleurs délais la couverture des besoins sociaux, qu'il s'agisse de consommations individuelles — alimentation, habillement, etc... — ou des équipements collectifs, éducation nationale et recherche, logement social et santé publique par exemple.

Deuxième principe : garantir et renforcer l'indépendance nationale, sur le plan économique, par un juste équilibre des activités industrielles principales et par le développement de la coopération et des échanges avec tous les pays sans distinction.

Troisième principe : utiliser de la manière la plus efficace notre appareil de production et en accroître les capacités, tout en tenant compte des autres objectifs qu'un plan démocratique ne manquera pas de s'assigner, tels l'aménagement rationnel du territoire et la suppression du chômage.

Vous connaissez notre position quant aux moyens d'une politique industrielle orientée dans ce sens. La nationalisation des secteurs clés de l'industrie et des grandes banques privées, assortie d'une gestion démocratique des sociétés nationales, voilà à nos yeux, la condition première pour garantir le contrôle de la nation sur les activités essentielles à son développement, en même temps qu'elle est la forme moderne de la concentration, permettant une coopération internationale efficace.

Dans le même esprit, la politique du crédit et des prix, les subventions, la fiscalité, la réglementation des échanges avec l'extérieur sont autant de moyens d'interventions publiques qui pourront être mis au service d'une activité industrielle enfin cohérente. Il est à peine besoin de souligner que la politique industrielle que nous proposons ne ressemble à la votre ni par ses objectifs ni par ses moyens. C'est parce qu'il est partisan d'une politique industrielle à la fois sociale, démocratique et nationale que le groupe communiste votera contre ce budget. »

Nous apprenons l'ouverture à Puteaux d'un nouveau laboratoire d'analyses médicales

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE DE PUTEAUX

59, boulevard Richard-Wallace - Tél. 506-46-11
à proximité de la gare de Puteaux
et des arrêts d'autobus 144 et 157
Tous les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30
et de 15 heures à 19 heures
Prélèvements à domicile sur rendez-vous

Docteurs MALIGNON et NOEL
MEDECINS BIOLOGISTES
Directeur et Directeur suppléant

Petites Annonces

OFFRE D'EMPLOI

On demande pour commerce et ménage jeune fille 16 ans avec contrat d'apprentissage. — Ecrire au journal qui transmettra.

On demande UNE DACTYLO FACTURIERE, employée de bureau. — S'adresser au journal qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune homme qualifié technique supérieure cherche travaux comptables temps partiel. — Téléphoner : 204-33-49.

Femme recherche 4 heures de ménage par jour, le matin et à Nanterre. — S'adresser au Journal.

DRAPS A RECLAMER

Perdus 12 novembre, 5 draps de lit. Les réclamer à la Maroquinerie « ALEX », 42, rue M.-Thorez, Nanterre.

VENDS PAVILLON

Vends Nanterre, quartier Mont-Valérien, pavillon sur cour, 2 pièces, cuisine rez-de-chaussée bon état. Prix 30.000 F. — Ecrire au Journal.

« Pas plus d'H.L.M. en 1969 qu'en 1968 », constate Raymond BARBET, qui met l'ancien banquier CHALANDON sur la sellette

Une politique suivie par le gouvernement en matière de construction, laquelle trouve son reflet dans le budget adopté à l'Assemblée Nationale par la majorité gaulliste, ne permettra pas de résoudre la crise du logement qui demeure, de l'avis même d'un rapporteur gaulliste « vive et profonde ». En effet, en 1969, le pouvoir se propose de construire pratiquement le même nombre d'HLM qu'en 1968 : 185 000 contre 183 000. Encore s'aperçoit-on, à y regarder de plus près, que le nombre des HLM ordinaires tombera de 118 500 à 111 000. Il est vrai que le ministre de l'Equipement et du Logement, M. Chalandon, a déclaré, dans une interview accordée voici quelques semaines, que le logement social ne doit plus être prioritaire.

PEU D'ESPOIR POUR LES MAL-LOGÉS

Intervenant au nom du groupe communiste, Raymond Barbet a mis l'ancien banquier Chalandon sur la sellette : « Vos déclarations donnent beaucoup d'espoirs aux banques d'affaires mais fort peu à ceux qui cherchent un logement. Vous considérez comme choquant que la construction repose essentiellement sur l'aide de l'Etat. Vous affirmez que « s'il existait des circuits de financement concurrentiels, si les avantages accordés par l'Etat étaient distribués par des organismes bancaires aussi divers que possible, les résultats seraient sans doute meilleurs ». Que vous teniez à favoriser les banques cela ne saurait nous étonner. Les banques si chères à votre cœur sont capables d'offrir à meilleur compte des logements de même confort que les H.L.M. Pourquoi donc ne l'ont-ils pas encore fait ? »

« Au poste qui est le vôtre, vous devriez être le meilleur défenseur des organismes d'HLM au contraire, ils

sont votre bête noire : vous pensez sans doute qu'ils font une concurrence déloyale aux sociétés immobilières en prouvant qu'il est possible d'offrir de beaux et bons logements, pour un loyer certes, élevé, mais deux ou trois fois moindre que ceux qu'exigent les dites sociétés ».

On sait que M. Chalandon se propose de « diminuer » le prix de la construction, en abaissant la qualité, en sacrifiant le confort dont les familles de travailleurs doivent pouvoir disposer. Pour sa part, le groupe communiste propose, comme vraie solution à la crise, ainsi que l'a affirmé Raymond Barbet dans son intervention « d'attribuer des prêts à 1 % remboursables en 60 ans et de fixer un prix normal pour les terrains à construire, afin d'abaisser les charges foncières ».

LOYERS TROP CHERS

A propos du prix des loyers, Raymond Barbet a déclaré : « Pour plus de la moitié du patrimoine immobilier ancien, on est revenu à la liberté des loyers, ce qui a entraîné une hausse de 72 % dans le secteur

réglementé et de 51 % pour les HLM et les logements neufs. L'allocation logement n'est versée qu'à 10 % des locataires. Vous voulez généraliser le système du sur-loyer, qui ferait peser une menace d'expulsion sur un grand nombre de travailleurs logés dans les HLM ».

IL FAUT CONSTRUIRE 300 000 H.L.M. PAR AN

En conclusion, Raymond Barbet a formulé les propositions communistes qui visent à construire 12 millions de logements en 20 ans, soit 600 000 par an, dont 300 000 HLM. « Le financement serait assuré, a-t-il dit, par un fonds national des HLM alimenté par une dotation budgétaire de 2 milliards, des prêts de 4 milliards — les bonifications d'intérêt étant à la charge de l'Etat — et l'augmentation de la part des entreprises. Nous proposons aussi des mesures contre la spéculation et la taxation des terrains à un taux raisonnable et droit de préemption accordé aux communes qui recevraient les moyens financiers de l'exercer ».

« L'EVEIL »

1, rue Volant
NANTERRE - 92
Tél. : 204-00-21
C.C.P. PARIS 16.951-56

Tarif des abonnements :

1 an : 22 F 00
6 mois : 11 F 50

•••

Directeur politique :
Fernand BAILLET
Rédacteur en chef :
Yves SAUDMONT
Directeur de publication :
Jean NENNIG

T. D. C. D. N.

TOMBOLA DU COLIS DE NOEL

organisée par la Fédération des Hauts-de-Seine du Parti Communiste Français

BILLET
BON DE
SOUTIEN
2 F

TIRAGE
DES 600
COLIS
LE 20 DECEMBRE

GLOP !

GLOP ? C'est le journal des Vaillants de Nanterre.

Il paraîtra début décembre.

Réservez-vous le numéro 1 !

A.N.A.C.R.

Le Comité local de Nanterre de l'Association Nationale des anciens combattants de la résistance, informe ses adhérents et amis qu'une réunion de bureau aura lieu le samedi 30 novembre à 16 heures, salle de la Coopérative.

Ordre du jour :

Préparation de l'Assemblée Générale.

Désignation du bureau pour 1969.

Adoption des statuts.

Compte rendu du congrès national de Lorient.

Questions diverses.

Présence indispensable de tous.

AMICALE BRETONNE

L'Amicale Bretonne de Nanterre a le plaisir d'inviter ses adhérents, tous les Bretons et leurs amis, à son assemblée générale, qui se tiendra le dimanche 24 novembre 1968, à 15 heures, salle de la Coopérative, 6 bis, rue de la Mairie, à Nanterre (entrée gratuite).

Au programme de cet après-midi breton : cinéma, chants, musique et danses, crêperie et buvette.

Le groupe « Kreiz-Breiz », en costume du pays, avec son soneur (binious et bombardes) et ses chanteurs, viendra vous distraire.

Siège social de l'Amicale Bretonne : 84-86 avenue Georges-Clemenceau, à Nanterre.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PISCINE

DU 22 NOVEMBRE AU 1^{er} DECEMBRE

Vendredi 22 novembre : de 12 à 14 h et de 16 à 22 h.

Samedi 23 novembre : de 12 à 20 h.

Dimanche 24 novembre : de 8 à 18 h 30.

Lundi 25 novembre : de 12 à 14 h et de 16 à 20 h.

Mercredi 27 novembre : de 12 à 14 h et de 16 à 20 h.

Jeudi 28 novembre : de 12 à 20 h.

Vendredi 29 novembre : de 12 à 14 h et de 16 à 22 h.

Samedi 30 novembre : de 12 à 20 h.

Dimanche 1^{er} décembre : de 8 à 18 h 30.

La piscine est fermée au public tous les mardis.

CINÉMAS

LA BOULE

Vendredi 22 novembre, à 21 h

et dimanche 24, à 17 h :

LA FUREUR DE VIVRE

Samedi 23, à 21 h et dimanche 24, à 14 h 30 :

A L'EST D'EDEN

Dimanche 24 et lundi 25, à 21 h :

GEANT

Prochainement :

LE DOCTEUR JIVAGO

— O —

LE CENTRAL

Vendredi 22 novembre, à 21 h

et samedi 23 à 21 h :

LES CHIENS VERTS

DU DESERT

Dimanche 24 à 14 h 30, 17 h

et 21 h :

LUANA

FILLE DE LA JUNGLE

UNE VISITE D'AMITIE



Une délégation officielle de Watford (Grande-Bretagne) a séjourné à Nanterre du 23 au 25 novembre dernier. Conduite par son nouveau maire M. Merrifield, elle était composée de MM. Gamble, Amey, Buckingham, Reynold, Knox, conseillers municipaux et M. Hall, secrétaire général de la mairie de Watford. Accompagnés de leurs épouses, ils ont visité les principales réalisations sociales, sportives et culturelles de Nanterre. Une réception officielle à la mairie, sous la présidence de R. Barbet, a réuni la délégation avec le Conseil municipal et le Comité directeur du Comité de jumelage de Nanterre.

En conclusion de la visite de nos amis de Watford, les grandes lignes du programme 1969 ont été évoquées.

NOTRE CLICHE : Le maire de Watford et son épouse en compagnie de R. Barbet.

Mise en garde

Des démarcheurs en publicité se présentent actuellement auprès des commerçants et industriels de Nanterre, se présentant, semble-t-il, au nom de la Municipalité ou du Maire de Nanterre.

Il est précisé une nouvelle fois qu'aucun démarcheur de ce genre ne peut se présenter au nom de la Municipalité sans une lettre d'introduction du Maire. LA MUNICIPALITE

SERVICE MEDICAL

Pour le service AMBULANCE MUNICIPALE, s'adresser : 79, avenue Joliot-Curie (204-43-67).

MEDECINS DE SERVICE DE NUIT

Vendredi 22 novembre : Dr LOUVEI, 2, allée Jenne (204-06-05).

Samedi 23 : Dr MAOUS, 13, rue Saint-Denis (204-38-93).

Dimanche 24 : Dr PARRET, 139, rue de Colombes (204-19-84).

Lundi 25 : Dr PETRAUD, 5, avenue Rochegude (204-17-47).

Mardi 26 : Dr PICARLE, 11, rue de Bezons (204-17-07).

Mercredi 27 : Dr POUPARD, 5, rue Jules - Gautier (204-05-07).

Jeudi 28 : Dr RIET, 17 ter rue Sadi-Carnot (204-22-22).

Vendredi 29 : Dr SIMONPOLI, 47, rue Marcelin-Berthelot (204-00-20).

Samedi 30 : Dr ZIMMOWITZ, 1, bd de la Seine (204-19-49).

Dimanche 1^{er} décembre : Dr ARDITTI, 2, avenue Georges-Clemenceau (204-00-25).

MEDECINS DE SERVICE DU DIMANCHE

Dimanche 24 novembre : Dr ARDITTI, 2, av. G.-Clemenceau (204-00-25).

Dimanche 1^{er} décembre : Dr AUDEY, 24, rue Rigault (204-07-97).

PHARMACIENS DE SERVICE DU DIMANCHE

Dimanche 24 novembre : Pharmacie MOLKO, 31, rue Maurice-Thorez (204-11-97).

Pharmacie MAILLAND, 169, avenue Paul-Vaillant-Couturier (204-14-14).

Dimanche 1^{er} décembre : Pharmacie LAURENT-CRISTOL, 8, rue du Marché (204-12-24).

Pharmacie SUQUET, 242, av. G.-Clemenceau (204-17-18).

Pour les Pharmacies de service de nuit, s'adresser au Commissariat de police, 3, rue Saint-Denis, à Nanterre (204-12-71).

ÉCHOS...

PASSAGE A NIVEAU

Va-t-on vers la suppression du passage à niveau reliant le boulevard Mansard à la rue de la Folie ? c'est possible.

Des discussions sont en cours entre la ville et la SNCF (à la suite de 3 accidents mortels ces derniers mois) et la suppression est envisagée, ainsi que la création d'une passerelle piétons-cyclistes au même endroit.

« L'Eveil » avait suggéré la passerelle il y a un mois.

TRAVAUX

Des travaux sont en cours, rue Paul-Bertin (quartier du Plateau) pour la pose d'une canalisation d'assainissement.

SEL ET SABLE

Ces 24 heures de neige et de sel coûtent cher. On évalue à 36 tonnes les quantités de sel et sable qui ont été répandues sur les chaussées par les services municipaux.

En précisant que seuls les axes principaux et plus circulés ont pu être traités.

PRÉCISION

Un « écho » de la semaine dernière faisait état de l'éventualité d'une construction en copropriété, au 7, boulevard du Couchant. Or, à cette adresse, un immeuble est déjà construit. Il s'agit en fait de la deuxième tranche du même ensemble qui se situera 68 et 70, rue Henri-Barbusse.

VANDALES

Pour la deuxième fois cette année un groupe de vandales a détruit les carnets de contrôle de GDF et EDF centralisés dans les locaux spéciaux des HLM de la Source (bât. A.)

Les débris ont été retrouvés dans la rue.

Plainte a été déposée. Certains des auteurs de ces méfaits seraient connus et se seraient même vus promettre... une correction.

RUE RAYMOND-POINCARÉ

Un nouveau permis de construire, pour un immeuble de 4 niveaux (27 logements copropriété) a été déposé. Il concerne des terrains donnant à la fois sur la rue R.-Poincaré, numéros 52-54 et numéro 3, rue des Goulvents.

SPECIALISTE MARIAGE
PORTRAIT et REPORTAGE

G. MANCEAU

42, rue Henri-Barbusse
NANTERRE - 204-49-22

MATERIEL PHOTO - CINE

REMISE 20 %

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Jérôme Valérie - Vienne Ste-phane - Ziani-Aouel Nordine - Ferhi Sabah - Merzouk Omar - S.N.P. Mohamed - Edigo Michèle (prem. jumelle) - Edigo Pierre (prem. jumelle) - Furnari Paul - Boukensous Ouarda - Lahmar Barinya - Melouka Salima - Corazza Thomas - Ebrard Frédéric - Halem Zohra.

MARIAGES

Raye Marcel et Marcellin Danielle, tous deux, 184, avenue Georges-Clemenceau, Nanterre ; Nivart Yves 4, allée des Genêts, Nanterre, et Patenay Solange, 2, place de Strasbourg, Nanterre ; Pollatachek Thierry, 53, rue Pierre-Curie, Colombes, et Poret Josiane, 9, allée Jean-de-la-Fontaine, Nanterre ; Lacone Pasquale, 10, allée de Savoie, Nanterre, et Malard Danielle, même adresse ; Reaubourg Alain, 19, rue Moisan, Puteaux, et Bertaud Nicole, 82, rue Henri-Barbusse, Nanterre ; Renard Michel, 3, allée des Iris, Nanterre, et De Rosa Rosaria, même adresse ; Schwartz Alain, 10 bis, rue de Bellevue, Suresnes, et Gilbert Evelynne, 1, allée René-Descartes, Nanterre ; De Jesus Freitas Antonio, 186, rue de la Garenne, Nanterre, et Antunes Vieira Maria de

Fátima, 61, allée des Ajoncs, Nanterre ! Ghaib Abderrahmane, 8, rue Louis-Fabulet, Villejuif, et Chaib Rabha, 66, rue des Prés, Nanterre ; Follador Mario, 3, rue Henri-Barrou, Bezons, et Volquardsen Sylvie, 12, allée des Pervenches, Nanterre ; Pataud Marc, 15, allée de la Libération, Nanterre, et Van der Genest Christiane, 39, rue de la Solidarité, Montreuil ; Cournot Urbain, 2, allée des Genêts, Nanterre, et Lelong Chantal, même adresse.

DECES

Vieites Amélia, veuve Arevalo, 3, allée de Lorraine, 76 ans ; Malherbe Charlotte, 60, rue Henri-Barbusse, 83 ans ; Quintrec Yves, 70, rue Chevreul, Nanterre, 51 ans ; Maniez Gaston, 4, boulevard de la Seine, 81 ans ; Riou Eléonore, 3, impasse Pierre-Curie, 72 ans ; Hernandez Dolorès, veuve Vilsoet, 403, avenue de la République, 82 ans ; Bertagnini Silvio, 3, allée de Lorraine, 77 ans ; Thielen Suzanne, 5, rue Georges-Gabriel-Fabre, 81 ans ; Lefond Alfred, 403, avenue de la République, 62 ans ; Lachassagne G., 403, avenue de la République, 61 ans ; Daverio Giuseppe, 23, avenue Alexandre, 76 ans.

MARBRIER - FABRICANT

TOUS TRAVAUX DE CIMETIERE
FLEURS ET ENTRETIENS A L'ANNEE

Lucien BERLY

Ancienne Maison Ed. BERLY créée en 1880
107, rue de Courbevoie, NANTERRE

2, rue Liénard, RUEIL - BOI 14-27

QUALITÉ
GARANTIE
PRIX DE GROS

CREDIT
GRATUIT

Atelier de Fabrication :
118, rue de Courbevoie
Téléphone : BOI 14-27

MEUBLES DORE

222, rue de Suresnes - NANTERRE Bus 141 et 157 (arrêt LIBERTÉ-PLAIDEURS)

Tél. : 204-09-86

LONG CREDIT

RADIO -- TÉLÉVISION -- MÉNAGERS

Brandt

ASSEMBLEE GÉNÉRALE DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE BALZAC

R. BARBET démontre comment l'Etat transfert sur les budgets communaux les charges qui lui incombent

Au cours de leur assemblée générale, tenue samedi dernier, les parents d'élèves du groupe scolaire Balzac, posant de nombreuses questions, ont montré tout l'intérêt qu'ils portent non seulement aux problèmes de l'enseignement primaire, mais aussi à ceux des enseignements secondaires et supérieurs.

Tout d'abord M. Robert LEGAGNEUX, président de l'Association, avait brossé un rapide tableau de la situation scolaire à Balzac et à Nanterre, marquant la nécessité de poursuivre l'action après les premiers succès obtenus en mai et juin (allègement des effectifs des cours préparatoires, par exemple).

En effet, il s'en faut de beaucoup que toutes les ombres aient disparu. C'est ainsi que de jeunes instituteurs ont été privés de leur traitement pendant un et même deux mois. Egalement, est instituteurs et institutrices ne sont pas en mesure de suivre dans leur ensemble les cours de perfectionnement qui ont lieu en dehors des heures de travail, si bien que la généralisation serait souhaitable afin que plus tard les enfants assimilent plus aisément les mathématiques supérieures.

En conséquence, il faudrait, comme le demande le syndicat national des instituteurs, que les cours de perfectionnement soient partie intégrante du temps de travail. Malgré ces difficultés, un cycle complet d'enseignement des mathématiques modernes, portant sur une classe, sera mis en place à Balzac, grâce au dévouement de nombreux instituteurs.

PLUS DE 40 ELEVES REFUSES PAR LES C.E.T.

Autre problème très préoccupant évoqué au cours de l'assemblée générale : celui de l'avenir des enfants après l'enseignement primaire. En premier lieu, signalons que le choix des parents pour l'entrée en 6^e est limité en principe au collège d'enseignement secondaire (C.E.S.) Victor-Hugo et au collège d'enseignement général (C.E.G.) du boulevard du Midi.

Cet avenir des enfants est véritablement préoccupant puisqu'une quarantaine de garçons et de filles qui avaient été orientés à la fin de la précédente année scolaire vers un collège d'enseignement technique (C.E.T.) n'ont pu y être accueillis, faute de place. Le directeur de l'école des garçons, M. LEROY, a estimé que ce nombre sera encore plus élevé l'an prochain. Tous ces jeunes refoulés des C.E.T. sont « hébergés »

dans des 4^e pratiques qui ne les préparent nullement à aborder la vie d'un bon pied.

UN PALLIATIF

De même, à l'école des filles, ont été ouvertes des cours de perfectionnement professionnel pour des élèves qui présentent un retard scolaire. Mais, comme devait le souligner Raymond Barbet, qui assistait à l'assemblée générale de l'A.P.E. Balzac, il s'agit de palliatif. Ces enfants sont pour la plupart victimes des classes surchargées qui, fort heureusement, commencent à s'alléger, grâce aux efforts de la Municipalité.

Ces classes de perfectionnement devront être équipées. La Municipalité va prochainement inscrire un crédit de 600.000 A.F. dans son budget supplémentaire, puisqu'une fois de plus l'Etat est défaillant.

L'ETAT SE DECHARGE SUR LA MUNICIPALITE

Au cours de son intervention, Raymond BARBET a d'ailleurs indiqué que l'Etat échappe de plus en plus à ses responsabilités. Ainsi, il ne reconnaît pas le C.E.S. Victor-Hugo et oblige la Municipalité à couvrir la moitié des dépenses, alors qu'il devrait en assumer l'intégralité. Il faut rappeler aussi que la commune doit supporter aujourd'hui 65 % du coût des constructions scolaires au lieu de 15 % voici 10 ans.

« L'équipement laïque et obligatoire ne doit pas être laissé au bon ou au mauvais vouloir des Municipalités », a affirmé Raymond BARBET qui a rappelé au passage les conditions

difficiles dans lesquelles avait été ouvert le groupe scolaire Balzac.

De nombreux autres problèmes ont été débattus lors de cette assemblée générale. Les parents d'élèves se sont inquiétés de la suppression des enseignements spéciaux (musique, dessin, éducation physique) dans les écoles primaires, les maîtres actuels n'étant pas remplacés en cas de départ en retraite ou de mutation.

ECRITURE A LA PLUME OU AU CRAYON A BILLE

Un échange de vue fort intéressant a également eu lieu sur les mérites comparés de l'écriture à la plume ou au crayon à bille, la majorité optant pour la première, non seulement parce qu'elle permet une calligraphie meilleure mais parce que l'application portée à la formation des pleins et des déliés assure une relative tranquillité dans la classe, et par voie de conséquence, un meilleur équilibre chez l'enfant.

Avant que l'assemblée ne désigne de nouveaux membres et que le bureau de l'A.P.E. ne soit élu, M. Robert Lagagneux avait indiqué que la kermesse de l'Amicale aurait lieu l'an prochain et il demanda à chacun de contribuer à sa parfaite réussite.

Jean MOREAU.

COMPOSITION DU BUREAU

- Président : M. Legagneux.
- Vice-présidente : Mme Perie.
- Secrétaire : Mme Lemyzo.
- Secrétaire - adjointe : Mme Baillet.
- Trésorière : Mme Paul.
- Trésorier-adjoint : M. Hurlin.

UN SCANDALE AUX ETABLISSEMENTS « LE BAKERFIX »

Nous avons relaté dans un précédent numéro, les obsèques de notre camarade Serge Madinier, militant syndical chez Solex, décédé à la suite d'une courte et cruelle maladie.

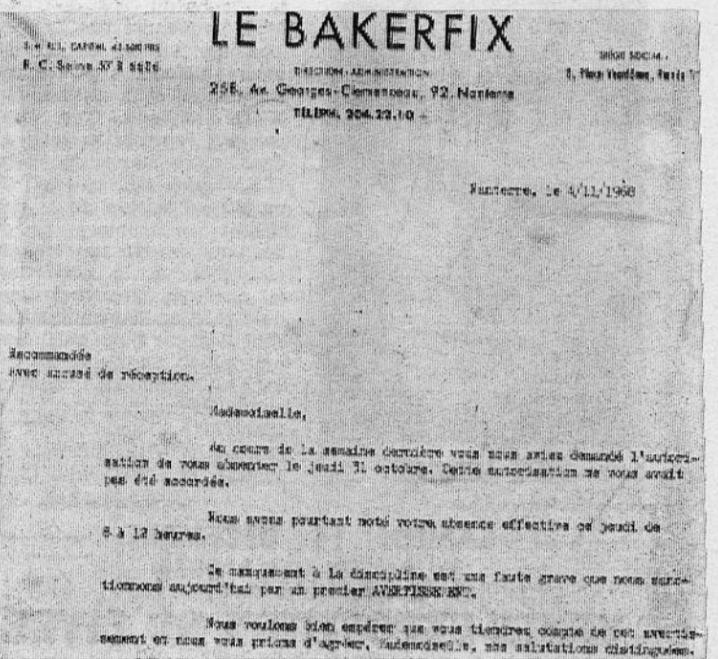
Chose naturelle, les camarades de sa jeune épouse, qui sont employés par les Etablissements Bakerfix, avaient tenu à lui témoigner leur sympathie en assistant aux funérailles.

Pour ce faire, des ouvrières de cette entreprise avaient donc sollicité de leur employeur l'autorisation de s'absenter quelques heures. Evidemment, elles acceptaient de ne pas être rémunérées durant cette courte absence. Mais quelle surprise lorsqu'il leur fut répondu que si

elles se rendaient aux obsèques la prime de fin d'année ne leur serait pas versée...

Fasant outre ces pressions inqualifiables, un certain nombre de ces travailleuses se rendirent néanmoins au cimetière.

Dès le lendemain la direction de chez Bakerfix, qui semble être dénuée de tous sentiments humanitaires, ne trouva pas mieux que d'adresser à ces travailleuses solidaires dans le deuil cruel de leur camarade, un avertissement écrit leur reprochant leur absence. (Voir ci-dessous le fac-similé de la lettre d'AVERTISSEMENT adressée à ces travailleuses par la direction Le Bakerfix).



Il s'agit là d'un procédé qui ne fait pas honneur à ses auteurs. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'une vengeance basse et mesquine contre les travailleuses de l'entreprise qui, lors de la grande grève de mai-juin, avaient participé nombreuses à la lutte.

Depuis longtemps déjà nos illusions se sont levées et notre expérience de la lutte quotidienne contre le patronat nous montre que la sacro-sainte recherche du profit maximum fait loi dans le régime capitaliste. Mais tout de même, il existe des limites aux atteintes à la dignité humaine et nous sommes certains que les travailleurs de chez Bakerfix sauront les faire respecter.

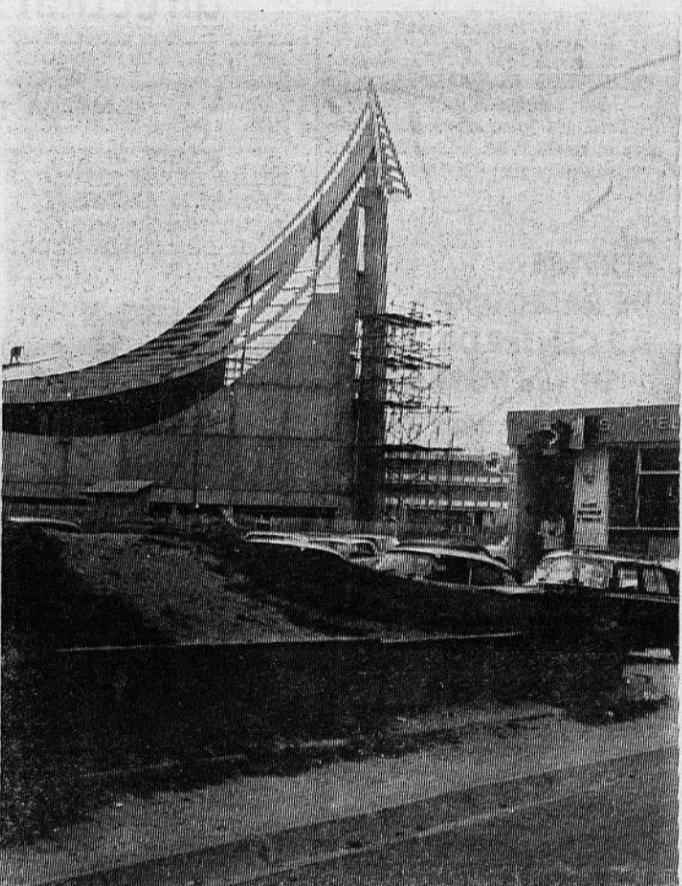
Signalons qu'en date du 15 novembre dernier l'Union locale des syndicats C.G.T. de Nanterre a élevé une vive protestation, auprès de la direction de

cette entreprise, dans laquelle nous relevons que cette organisation « considère comme scandaleuse et odieuse cette sanction prise à l'égard de ces travailleuses » et demande « le retrait de cette sanction ».

Ajoutons que la copie de la lettre de l'Union locale des syndicats C.G.T. a été adressée le jour même à l'Inspection du travail.

DERNIERE MINUTE : Nous apprenons qu'après intervention de l'Union locale des syndicats C.G.T. et du syndicats des produits chimiques C.G.T., la direction Bakerfix n'a pas daigné revenir sur cette sanction scandaleuse vis-à-vis de ces travailleuses et qu'en plus celles-ci se voient frustrées du paiement du 1^{er} novembre (jour chômé et férié), du fait de leur absence de la demi-journée du jeudi 31 octobre au matin.

H. VILLERET.



Cette architecture moderne offre à l'œil l'aspect inhabituel d'une église. Celle-ci se construit aux abords de la cité Berthelot.

Auto-Ecole Marcel
Tous Permis
On prend à domicile
COMPERE
Tél. BOI 06-90
41, rue de Stalingrad - Nanterre

Le chauffage cet hiver
Un appareil de chauffage usagé ou âgé coûte cher

ROLLAND FRÈRES
8, rue Castel - Marly
NANTERRE - 204-10-77

vous fourniront le chauffage le mieux adapté à vos besoins à des prix compétitifs

Dépositaire des grandes marques
DE DIFTRICH
ARTHUR MARTIN
PIED-SELLE, etc.

Pierre MANIER
Assureur Conseil
15, Boul. Richard-Wallace
12, Rue Auguste-Blanche
LON. 06-26 PUTEAUX LON. 06-27

Assureur Conseil de la Ville de NANTERRE

JOUETS - CADEAUX - MAROQUINERIE
Utile et Agréable 13, rue Henri-Barbusse
NANTERRE 204-00-77

Bois au détail
MONBOIS
10, rue Sadi-Carnot
NANTERRE
Tél. 204-11-00

—★—
Tous les panneaux et débits immédiatement à vos mesures
—★—

OUVERT tous les jours jusqu'à 19 h et le dimanche matin. Fermé le lundi
LIVRAISONS GRATUITES

Des livres qu'il faut lire

LES COMMUNISTES ET LA REVOLUTION
de René ANDRIEU

« La révolte étudiante de mai 1968 et les grèves généralisées ont apparemment renforcé la position parlementaire du régime qu'elles avaient pour vocation d'ébranler.

Comment expliquer ce résultat paradoxal ? D'aucuns n'hésitent pas à désigner nommément le parjure. René Andrieu ne se dérobe pas. Il pose lui-même la question : Les communistes ont-ils « trahi la révolution ? » Il y répond en citant des chiffres, en évoquant des faits.

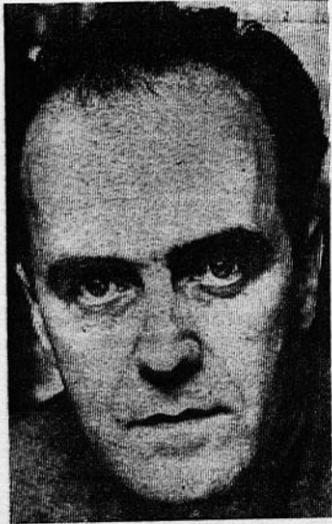
Ce que sont, ce que veulent les communistes, ce livre - synthèse

concrète nous l'expose sans ambiguïté en situant l'action du Parti Communiste dans son contexte historique et dans ses rapports avec toutes « les gauches ».

Dans la nombreuse bibliographie suscitée par les « événements » le livre de René ANDRIEU fait le point et offre des solutions. »

QUI EST RENÉ ANDRIEU ?

René Andrieu est né le 24 mars 1920 dans une famille de paysans du Lot. Boursier, il commence ses études au lycée de Cahors pour les poursuivre à la khagne du lycée de Toulouse et à la Faculté des Lettres de Toulouse. Licence ès lettres, diplôme d'études supérieures sur « Stendhal et la philosophie du XVIII^e siècle ». C'est lorsqu'il prépare l'agrégation qu'il entre dans la Résistance et adhère le 11 novembre 1942 au Parti Communiste Français. Mais il doit bientôt interrompre ses études pour devenir un combattant clandestin. A la Libération, il est chef départemental des FFI du Lot. A sa démobilisation, en 1946, il gagne Paris où il devient journaliste au quotidien « CE SOIR ». En mai 1958, il est nommé rédacteur en chef de « L'HUMANITE ». Depuis le XVI^e Congrès du Parti Communiste, il est membre de son Comité Central.



RENÉ ANDRIEU

SAMEDI 14 DECEMBRE

(AU PALAIS DES SPORTS)
de 14 heures à 18 h 30

VENTE-EXPOSITION DU LIVRE

organisée par la section du P.C.F. de Nanterre
ENTREE LIBRE

Vacances pour tous en milieu rural

Depuis juin 1936, les congés payés permettent à des millions de travailleurs de bénéficier du soleil, du plein air, de la détente, etc... ; bienfaits réservés autrefois à une seule catégorie sociale : celle au service de l'argent.

En 1968, les statistiques officielles ou non - nous démontrent que la moitié des Français ne part pas en vacances : malgré 32 années d'application de la loi.

Pourquoi cette lacune ? Comment y remédier ?

Nous ne pouvons analyser ici toutes les causes.

Retenons seulement que pour des centaines de milliers de travailleurs, le coût de l'hébergement en vacances dépasse leurs possibilités pécuniaires. Actuellement, des multiples formules d'hébergement, le camping rencontre la plus grande faveur, car c'est la formule la plus économique. Pourtant, pour beaucoup, elle est encore ou devient trop chère. Alors ! Que faire ? Attendre que les spécialistes de l'hébergement des travailleurs en vacances perçoivent des subventions plus substantielles ? Que le mercantilisme de certaines disparaisse ? etc, etc..

Et bien, non. N'attendez pas l'impossible. Dès à présent, participez à la réalisation de formules d'hébergement et de loisirs, pour des vacances à votre portée, en

vous associant aux fondateurs des RELAIS AGRESTES AN 2000 (Association déclarée : loi de 1901).

Les buts ? Les voici : « GROUPE » les adeptes du « Plein air » en particulier ceux du camping dit « Sauvage », UTILISANT ou DISPOSANT de moyens d'hébergement ou de loisirs, pour la détente, l'amélioration de l'individu, dans le cadre et le respect de la nature, durant les périodes de loisirs. PROMOUVOIR toutes formules favorisant et agréant le séjour dans les milieux ruraux. PARTICIPER à l'expansion artisanale, artistique, économique ou touristique de ces milieux par des contacts étroits entre membres citadins et ruraux ».

Les aspects sociaux, économiques, culturels, humains de ce programme ne peuvent vous laisser indifférents. Tout en satisfaisant vos désirs, vous participez au rapprochement entre citadins et ruraux, à la sauvegarde et à l'amélioration de cette nature dont l'homme a de plus en plus besoin.

Nous ne pouvons décrire publiquement les méthodes envisagées. Ecrivez-nous (1) pour que nous puissions nous connaître, nous grouper et réaliser ce programme, par nous et pour nous.

1) Pour toute correspondance, s'adresser à M. Roger THUAUD, 18, rue de Neuilly à Nanterre, (joindre un timbre).

HORAIRES DES CENTRES DE SANTE MUNICIPAUX

CENTRE DE SANTÉ : 18, rue M.-Thorez

MEDECINE GENERALE :

Lundi à 10 heures
Mardi à 16 heures
Mercredi à 13 h 30
Vendredi à 10 heures.
Samedi à 14 heures.

OTO - RHINO -

LARYNGOLOGIE :

Sur rendez-vous.
Lundi à 13 h 30
Mercredi et vendredi à 15 h 30

OPHTHALMOLOGIE :

Sur rendez-vous.
Lundi à 16 heures
Jeudi à 9 heures.

PEDIATRIE :

(Consultation pour enfants et adolescents) :

Sur rendez-vous.
Lundi à 16 heures
Jeudi à 9 heures.

GYNECOLOGIE :

Sur rendez-vous.
Mardi à 10 heures.

RHUMATOLOGIE :

Sur rendez-vous.
Mercredi à 17 h 30.

NEURO - PSYCHIATRIE :

Sur rendez-vous.
Mardi à 9 heures.

ORTHOPEDIE :

Sur rendez-vous.
Jeudi à 16 h 30 (sauf le 1^{er} jeudi de chaque mois).

EXAMENS PRENUPTIAUX :

Samedi à 9 h 30.

REEDUCATION DU LANGAGE

ECRIT ET PARLE :

Sur rendez-vous.
Mardi à 14 heures.
Samedi à 9 heures.

KINESITHERAPIE

(Massages et gymnastique médicale) :

Sur rendez-vous.
Rue Maurice-Thorez : lundi, mercredi et vendredi à 14 heures.
Salle des Pompiers, rue de Stalingrad : Mardi à 18 heures et jeudi à 16 heures (sauf le 1^{er} jeudi de chaque mois).

CABINETS DENTAIRES :

Sur rendez-vous.

Tous les jours de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 19 h 30 (sauf les samedis jusqu'à 18 h 30).

SERVICE DE RADIOLOGIE

AU CENTRE DE SANTE : 18, rue M.-Thorez

SUR RENDEZ VOUS :

Lundi à 14 heures,
Mardi à 14 heures,
Mercredi à 14 h 30,
Jeudi de 8 h 30 à 10 h 30 et à 14 heures.
Vendredi à 14 h 30.
Samedi de 8 h 30 à 10 h 30.

SOINS ET PIQURES :

Tous les jours de 9 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 19 heures (sauf le samedi jusqu'à 17 heures).

CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL :

119, rue de Chevreur

MEDECINE GENERALE :

Mardi à 17 heures,
Mercredi à 15 h 30.
Samedi à 14 h 30.

OTO - RHINO -

LARYNGOLOGIE :

Sur rendez-vous.
Mercredi à 17 heures.
Vendredi à 13 h 30.

ORTHOPEDIE :

Sur rendez-vous.
Le premier jeudi du mois à 16 heures.

KINESITHERAPIE :

(Massages et gymnastique mé-

Sur rendez-vous.

Jeudi à 14 heures,
Samedi à 15 h 30.

CABINETS DENTAIRES :

Sur rendez-vous.

Tous les jours de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 19 h 30 (sauf les samedis jusqu'à 18 h 30).

SOINS ET PIQURES :

Tous les jours de 10 à 12 heures et de 17 heures à 19 h 30 (sauf samedi de 14 à 17 heures).

CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL :

20, rue des Pâquerettes

PEDIATRIE :

(Consultation pour enfants et adolescents).

Sur rendez-vous.

Vendredi à 16 heures.

ORTHOPEDIE :

Sur rendez-vous.

Le premier jeudi du mois à 17 h 30.

KINESITHERAPIE :

(Massages et gymnastique) :

Sur rendez-vous.

Mardi à 15 h 30,

Jeudi à 10 heures.

CABINETS DENTAIRES :

Sur rendez-vous.

Tous les jours de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 19 h 30 (sauf les samedis jusqu'à 18 heures 30).

★ **VACANCES D'HIVER** ★
et tous voyages à CREDIT
BILLETS POUR TOUS PAYS
Consultez votre Agence de Voyage
AVS 6 bis, rue Saint-Denis
NANTERRE — 204-39-20

 **théâtre des amandiers**
direction : pierre debauche

CINEMA D'ART ET D'ESSAI

MARDI 26 NOVEMBRE
PRIMA DELLA RIVOLUZIONE
(Avant la révolution).
Un film italien
de Bernardo BERTOLUCCI
1964

C'est à vingt-trois ans que Bertolucci a tourné ce film, dont les principales qualités sont la spontanéité, la fraîcheur et aussi, malgré la jeunesse du réalisateur, une grande maîtrise



technique ; les acteurs sont bien dirigés, les images belles et bien composées, le rythme nuancé.

C'est l'histoire d'un jeune bourgeois italien, Fabrizio, qui, épris du communisme, que lui a révélé un de ses amis, rompt avec son milieu : sa famille, sa fiancée. Son expérience sera de courte durée. Fabrizio n'aura pas la force de rester jusqu'au bout fidèle à son idéal. Bourgeois il est né, bourgeois il restera.

Un film dédié à Stendhal, un peu inspiré de « la Chartreuse de Parme », qui n'est pas moins fougueux que le chef-d'œuvre romanesque.

EXPO CAMPING

10 & 14 Avenue Lenine - 92 - NANTERRE tel. 204.38.91
pres de la place de la Boule, route de Chatou

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

WILLERBY

- Le chalet mobile
 - Caravanes de tourisme et d'habitation
- VENTE — ACHAT — REPRISE **LONG CREDIT**
NEUF — OCCASION

OUVERT TOUS LES JOURS MEME LE DIMANCHE

ECOLE DE SPORTS MULTI-FORMES DE L'ETOILE SPORTIVE DE NANTERRE

ATHLETISME :

Considérant la période de 7 à 14 ans chez les enfants comme de formation générale, la spécialisation ne pouvant intervenir valablement qu'après cette période. Notre activité tend à faire participer les enfants à toute les spécialités de l'athlétisme.

Ainsi les enfants s'initieront non seulement à ce que l'on considère traditionnel : à la course, aux sauts en hauteur ou longueur, au lancer du poids. Mais

également à des spécialités moins connus que les lancers de javalot, de disque ou les courses de haies.

Des compétitions seront organisées régulièrement au niveau de l'école, elles auront pour but à la fois de vérifier les progrès de l'entraînement, mais également, elles permettront aux enfants de mieux se situer quand à leurs aptitudes réelles et morphologiques et partir de là, de choisir une spécialité définitive.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons écrit sur l'orientation et les buts de notre école de sports, sinon, que pour préciser que les athlètes doivent également participer à une autre activité complémentaire tous les 3 mois.

Nous vous rappelons les heures et jours d'entraînement au Joliot-Curie, les jeudis de 14 h à 16 h et les dimanches de 9 h à 11 h 30.



Un ex-sociétaire de l'E.S. Nanterre, Walter Ricci, remporte un magnifique succès au cyclo-cross de Chanteloup

Pour sa première année chez les pros, Walter Ricci, à l'image d'autres jeunes, ne fut guère engagé dans les grandes épreuves routières. Il se signala toutefois dans la Poly sur les lieux mêmes de son triomphe de dimanche dernier et en fin de saison dans le Tour de Lombardie où il fut l'un des principaux animateurs des deux tiers de la course. Mais, malgré tout, on avait depuis mars quelque peu oublié l'enfant de Nanterre !

En remportant le cyclocross de Chanteloup-les-Vignes, Ricci vient de se signaler à l'attention de beaucoup.

Le garçon qui débuta voici huit ans à la F.S.G.T. est un habitué des sous-bois. A l'échelon supérieur, dans la spécialité, il a toujours, ces dernières années, inquiété les meilleurs, perdant par malchance mais démontrant toujours de belles qualités de coureur à pied qui viennent de lui permettre, précisément, de battre Raymond Poulidor, son chef de file. Walter Ricci est décidé à faire une belle saison dans les sous-bois, cet hiver. Il nous le disait après son succès et ma foi, il faudra surveiller de près, désormais, le solide poulain d'Antonin Magne, vu sa grande performance réalisée dans des conditions épouvantables.

Verrons-nous le brun Walter être appelé une nouvelle fois dans une sélection nationale par Robert Oubron qui le connaît fort bien (Ricci fut

l'un des précieux équipiers de Christian Robini dans le Tour de l'Avenir 1967) ? Ce n'est pas impossible.

Ricci, cyclocrossman, ne devrait pas tarder à confirmer cette première grande victoire de Chanteloup ?

TOUT SUR WALTER RICCI

- Né à Pesaro (Italie), le 5 février 1946 (ville jumelée avec Nanterre).
- Naturalisé Français en 1959.
- 1,72 m, 64 kg.
- Débuts en 1960 à la F.S.G.T. Son père (né en 1920) qui pratiqua le cyclisme avant et après guerre, lui avait acheté un vélo et lui fit prendre une licence à l'E.S. Nanterre, où il allait rester 2 ans.
- Passe à la F.F.C. en 1962 et après 2 saisons aux Bleus de France, porte ensuite les couleurs de la Pédale Conflanaise, en 1964 et 1965, puis celles de l'U.S. Créteil en 1966 et enfin, pour sa dernière saison amateur, à nouveau celle des Bleus de France, en 1967.
- Professionnel depuis cette année.
- Plus de 60 victoires au total, dont 25 en cyclo-cross.
- Comme amateur, remporta notamment l'étape contre la montre de la Route de France 1966 (14^e au final), le Prix de Charron 1967. Parmi ses places d'honneur : 2^e étape contre la montre Circuit Sarthe 1966, 2^e de Paris-Ezy 1967, 2^e du Circuit de Boulogne 1967, 2^e du Trophée Peugeot 1967, 3^e de Paris-Vailly 1967, 3^e de Roye-Roubaix 1967, 4^e de Paris-Verneuil 1967, 6^e du Tour de Belgique 1967, 11^e de Paris-Bruxelles 1967 (fut leader le 2^e jour, mais entouré d'une équipe trop faible perdit son maillot le dernier jour).
- Sélectionné pour le Tour de l'Avenir 1967 (24^e au final et vainqueur par équipes).
- Pour sa première année chez les « pros » : 6^e du Prix de Meymac, 13^e de la « Poly » (8^e contre la montre) et 36^e de Paris-Camembert.
- Métier : maçon.
- Deux sœurs : Delphine, 24 ans et Patricia, 13 ans, ses supportrices... acharnées.
- Marié depuis 1967.
- Habite Nanterre.
- Distraction : le cinéma et la chanson (Mireille Mathieu).
- A pratiqué le judo également et fut même tenté par la... boxe !

SAMEDI 30 NOVEMBRE au Palais des Sports, à 20 heures 30 GRAND GALA INTERNATIONAL DE GYMNASTIQUE

AU PROGRAMME :

Participation - démonstration de gymnastique au sol, barres parallèles et asymétriques, barres fixes, anneaux, saut de cheval et poutre avec les délégations suivantes :

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE

HOMMES

KOSTE Lauss (médaillé de bronze par équipes aux J.O. de Mexico)

HONGROISE

FEMMES

GALL Maria (championne de Hongrie)
BELLAK Erzsebt (2^e championne de Hongrie)

TCHECOSLOVAQUE

FEMMES

SKENICKOVA Miroslava (médaillé d'argent par équipes aux J.O. de Mexico)
FIALOVA Bozena (internationale)
VOSTOVA Jitka (internationale)

POLONAISE

FEMES

KOWALIK Stefania (internationale)
TOMCZA Maria (internationale)

MAZUR Grazina (internationale)
STANEK Maria (internationale)

ROUMAINE

HOMMES

TOHANEANU Gerorgto (champion national absolu)
CADAR Anton (champion national barres parallèles)

BULGARE

HOMMES

GENORADEV
IGNATOV
NIKOLOV

SUISSE - S.A.T.U.S.

HOMMES

BREM Jürg (champion SATUS 1968)
WETTEIM René (2^e aux championnats SATUS)

SOVIETIQUE

HOMMES

BOGDANOV
TCHERBAKOV
KOMISARROV
ANANSKI

FRANCE (FSGT)

FEMMES

LEGUET
RAVAUD
ARGOUACH
YOUGOSLAVE
(Composition attendue)

PRODUCTION SPECIALE DE
GYMNASTIQUE MODERNE par
la Section Féminine de la S.A.
T.U.S. (Suisse)

ACACIAS AUTO-ECOLE

66, r. des Amandiers. T. 204-68-48
Centre Commercial - NANTERRE
PREND A DOMICILE
Formation de moniteurs
Code filmé

E.S.N. - JUDO - E.S.N.

Le dimanche 17 novembre, la section des Arts Martiaux (judo Aïkido), organisait son assemblée générale et la remise des Coupes et Médailles aux meilleurs sportifs de la saison 1967-1968.

Nous tenons à remercier tous les élèves et Parents qui malgré le mauvais temps se sont déplacés pour venir nous rejoindre.

A la suite des rapports d'acti-

tivité et financiers, M. Leroux, président de la section des Arts Martiaux, remercia la Municipalité, représentée par M. Legagneux, adjoint de M. le Maire et responsable aux sports.

Le Comité directeur de l'E.S.N. était représenté par M. Orand.

M. Leroux traça en quelques phrases la position du judo sur le plan fédéral. Position que nous avons toujours suivie dans la voie du judo traditionnel. Après l'élection du Bureau de Section élu pour diriger avec l'avis de tous, la bonne marche de la section, les Coupes et Médailles récompensèrent les victoires de nos judokas.

Dirigeants, parents et élèves se retrouvèrent autour des tables ou jus de fruits et bonne bouteille venaient clore cette assemblée générale.

Voici la composition du nouveau bureau pour la saison 1968-1969 et le palmarès de nos sportifs pour la saison 67 - 68 :

Président : M. Leroux Gilbert
Secrétaire : M. Calais Claude.
Trésorier : M. Mouret Pierre.
Responsable matériel : M. Foily Jean-Claude.

CADRES (ENTRAINEURS)

MM. Leroux Gilbert ; Levy Sidmey ; Faray Daniel ; Sallot Daniel ; Guézal Ferhat ; Danko Alvarez.

RESPONSABLES DES JEUNES

MM. Dubelley Alain ; Pichon Gérard ; Faure Gilbert ; Portet ; Marchetti J.-Pierre ; Volants Bernard ; Négadi Mohamed ; Etesse Christian.

E.S.N. CYCLISME

La saison de route en raison des événements de mai s'est terminée tard, le 27 octobre.

Notre section au cours de ces mois a acquis de nombreuses belles places : minimes, cadets et toutes catégories.

Briant Michel : 8 - 9 - 12 - 2 - 6 - 14 - 7 - 15 - 4.
Legras Jacques : 14 - 5 - 8 - 10 - 23 - 18.

Couffy Paul : 11 - 13 - 1 - 12 - 5 - 13.

Boireau André : 13 - 15 - 14 - 8 - 6.

Cuny-Besson Philippe : 10 - 12 - 28.

Gougeon Edouard : 16 - 10.
Decok Jean : 13.

Le Mener Joël : 14.
Maes Alain : 15.

Baudet Georges : 17.
Sur piste : Yolande Georges : 1 - 1 - 3 - 2 - 4 - 3 - 5 - 2.

La saison cyclo-cross a débuté dimanche 3 novembre à Noisy-le-Sec. Bon début.

M. C. : 2. Gougeon ; 4. Le Bourhis. Accidenté Cuny-Besson.

T. C. : 13. Briant ; 14. Legras J. (avec une crevaillon tous deux) ; 28. Baudet.

F. Legras.

GRAND CHOIX DE TAPIS et MOQUETTES

PRESENTATION A DOMICILE
SUR DEMANDE A

NANTERRE - LINOS

BOUYSSSEL — 1, bd du Midi
(Pl. du Marché) — 204-04-93

DEPOSITAIRE DES GRANDES MARQUES

TOUS REVÊTEMENTS DE SOL

POSE PAR SPECIALISTE
DEVIS ET LIVRAISON GRATUITS

ASSOCIATION DES JEUNESSES SPORTIVES DE NANTERRE

RESULTATS DU 17 NOVEMBRE 1968

A Sartrouville, en championnat : A.J.S.N. (benjamins 1) bat A.S. Sartrouville : 3-2. (Buts de Prélou, Briault, Tonnelier).

A.J.S.N. (minimes 1) bat A.S. Sartrouville : par forfait.

A.J.S.N. (cadets 1) bat A.S. Sartrouville : par forfait.

Bientôt : LES CADEAUX !

Pour les grands :

VELOSOLEX

S. 3800

Pour les petits :

BICYCLETTE
LANDAU DE POUPEE
AUTO A PÉDALES

CYCLES M. PETIT

87, rue Maurice-Thorez, Nanterre — Tél. 204-00-50

LAINES



MERCERIE - COLIFICHETS

CALINE

53, rue Henri-Barbusse
NANTERRE - 204-65-23

TRIPLE GREFFE D'ORGANES A FOCH DONT UN CŒUR

M. Jacques Hémon, entrepreneur de travaux publics à Vincennes, est un homme de 53 ans. Il souffrait d'une grave affection depuis dix ans.

Il a été opéré, l'autre nuit, dans l'unité de transplantation cardiaque récemment installée par une équipe chirurgicale dirigée par le Dr Daniel Gulmet. Ce dernier, qui se trouve depuis deux ans à la tête du service de chirurgie cardiaque de l'hôpital, était assisté d'une cinquantaine de personnes. Le Pr Dubost, auprès de qui il travailla à l'hôpital Broussais, et qui réussit, le 12 mai, l'intervention sur le R.P. Boulogne, était présent.

L'opération semble n'avoir pas dépassé quatre heures au total, à partir du moment où le cœur et l'un des reins furent prélevés, ce qui indique que la greffe proprement dite fut faite dans un délai relativement

court. La méthode Shumway a été utilisée.

C'est en fait une triple opération qui fut pratiquée l'autre nuit. Le donneur — une femme de 51 ans : Mme Suzanne Senez, de Sartrouville, blessée mortellement alors qu'elle circulait à vélomoteur au Vésinet — a, en effet, fourni son cœur et l'un de ses reins, qui furent transplantés, le premier sur M. Hémon, le second sur un malade dont le nom n'a pas été révélé. Un second donneur a permis la seconde transplantation rénale sur un troisième malade. Les deux greffes rénales ont été faites par les professeurs Kuss et Legrain, dans leur service d'urologie. Les trois malades ont été isolés dans l'unité stérile déjà existante et qui a accueilli précédemment les quelque soixante malades sur lesquels ont été effectuées des greffes de rein.

L'exploit chirurgical réalisé à Foch met ainsi Suresnes et notre département au premier plan de la recherche pour les transplantations d'organes.

BULLETIN DE SANTE

« L'état de santé de M. Jacques Hémon demeure très satisfaisant en tous points », a déclaré mercredi un porte-parole de l'hôpital Foch, à Suresnes.

Le cinquième Français au cœur greffé s'alimente normalement; sa température se maintient à 37°4 et les drains ont pu être retirés. « La fonction cardiaque, en particulier, est excellente », ajoute le bulletin de santé.

En raison de l'évolution « très favorable » de la santé du malade, le prochain bulletin de santé ne sera publié que le samedi 23.

De nombreuses installations sportives pour la jeunesse de Suresnes

On connaît les difficultés qu'éprouve la ville de Suresnes pour aménager de nombreuses installations sportives en raison de l'insuffisance de terrains dont dispose la commune.

Or, afin d'éviter que soient démolis à Suresnes près de 80 pavillons situés sur des terrains prévus au plan d'urbanisme intercommunal en vue d'être utilisés pour l'aménagement de terrains sportifs, la Municipalité de Nanterre avait offert à la Municipalité de Suresnes de construire ces installations sportives sur des terrains situés à Nanterre, au Mont-Valérien et dont la ville de Nanterre était locataire de l'ex-département de la Seine.

C'est pourquoi, le 8 août 1967, le député de la circonscription, Raymond Barbet, maire de Nanterre, a fait connaître à Robert Pontillon que la Municipalité de Nanterre consentait à abandonner au profit de la ville de Suresnes les 23.718 m² de terrains dont elle disposait jusqu'alors pour d'autres objets.

La jeunesse et les sportifs de Suresnes apprécieront certainement l'aide que leur apporte en la circonstance le député de Suresnes-Nanterre et la Municipalité de notre commune voisine.

INAUGURATION DE LA SALLE OMNI-SPORTS DES RAGUIDELLES

Vendredi dernier 15 novembre avait lieu l'inauguration du gymnase des Raguidelles.

En fait ce gymnase est déjà en fonctionnement depuis un mois.

Mais il était normal qu'après la piscine, l'ouverture de cette salle, qui permettra la pratique de nombreux sports, soit marquée par une cérémonie officielle.

C'est en présence des élus locaux, des dirigeants, des clubs sportifs de Suresnes et d'autres personnalités, ainsi que d'un nombreux public, que fut effectuée cette soirée inaugurale.

Ce soir-là trois rencontres sportives eurent lieu : volley-ball, handball et basket.

La salle omnisport est longue de 42 mètres, large de 22 mètres, et haute de 7,10 m.

Bien éclairée, insonorisée, cet-

te salle permettra d'accueillir, en outre, un important public : plus de quatre-cent personnes sur les gradins et plus de deux-cent-cinquante dans la galerie et le promenoir.

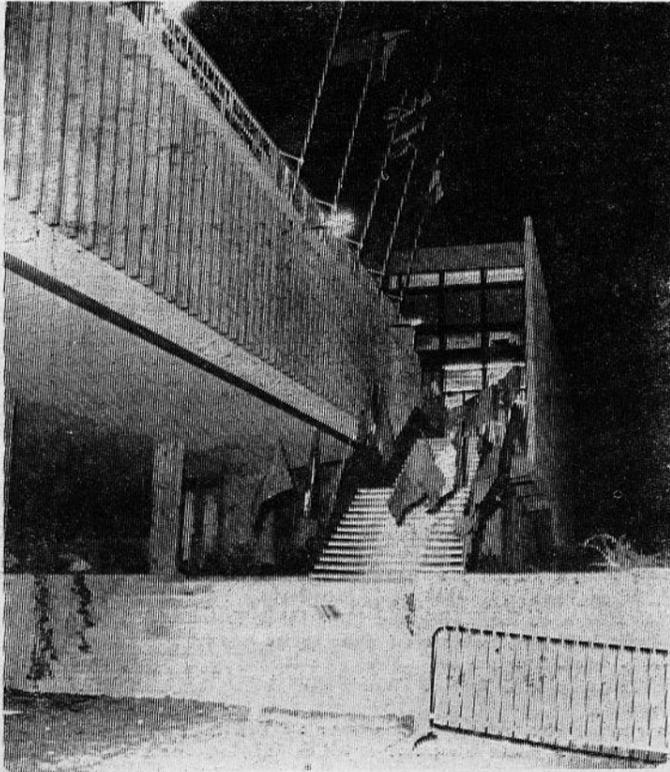
La salle de sports des Raguidelles permettra notamment la pratique des sports gymnastiques, du basket, du handball et du volley-ball.

Ce gymnase sera à la disposition des scolaires, des sociétés sportives locales et des clubs compétitifs.

La salle réservée aux sports

de combat et annexée au gymnase sera prête fin janvier.

Elle permettra d'y pratiquer la boxe, le judo, aikido, la lutte ainsi que les poids et haltères.



Une vue extérieure de l'ensemble sportif gymnase-piscine des Raguidelles.

Contraventions comme à Gravelotte

Les salariés de la Snecma sont contraints par le manque de transports publics de venir à leur travail en automobile.

Les places de stationnement autour de l'usine sont donc très largement occupées.

Mais dernièrement, une pluie de feuilles de contraventions s'est abattue sur les automobiles en stationnement autour du bâtiment dit Ilot N° 1 !

Alors que jamais un avertissement n'avait été donné d'interdiction de stationnement ni aucun panneau apposé.

Alors, pourquoi ces contraventions ?

Quelques personnes ayant sans doute eu des pénalités, affirment que c'est l'administration du garage existant sous l'ilot N° 1, qui cherche à remplir celui-ci, en supprimant le stationnement gratuit alentour.

Nous ne pouvons croire cela, et pensons que très certainement un démenti sera publié avant peu.

Nous disons simplement que les salariés des entreprises suresnoises sont bien obligés de stationner dans le quartier, et qu'une contravention de 3.000 AF. c'est une demi-journée de travail.

Devant un bateau, devant une fenêtre, sur le trottoir, la contravention s'explique, mais autour de l'ilot cela s'explique mal.

Estimant l'intérêt des salariés en cause, les syndicats de la S.N.E.C.M.A., C.G.T., C.F.D.T., F.O. ont adressé une requête à la municipalité de Suresnes afin d'obtenir l'annulation des contraventions frappant injustement le personnel.

Un correspondant.

Résultats des rencontres sportives de la soirée inaugurale

— VOLLEY-BALL : Plateau - Nord Sportif de Suresnes bat Vietnam : 29 à 25.

— HANDBALL : Handball Club de Suresnes bat Aspirants d'agents : 16 à 14.

— BASKET-BALL : Stade Auto Lyonnais bat AS Pierre de Neuilly.

CARNET BLANC

Nous apprenons avec plaisir le mariage de notre amie Anne Castor, infirmière à l'hôpital Foch avec Monsieur Le Jouan René.

C'est notre camarade A. François, maire-adjoint, qui a eu la joie de célébrer cette union.

L'Eveil présente ses vœux de bonheur aux jeunes époux.

— Ce même jour, a vu célébrer le mariage d'une de nos majorettes suresnoises, Mlle Cochetoux Martine, qui a pris pour époux M. Pausot Jacky.

Cette cérémonie s'est effectuée en présence des majorettes qui ont tenu à lui faire une haie d'honneur.

L'Eveil présente ses meilleurs vœux aux jeunes époux.

ÉTAT CIVIL

SEMAINE
DU 4 AU 11 NOVEMBRE 1968

NAISSANCES

Ernestina Da Silva, rue Victor-Hugo - Laurence Delacroix, cité Carnot-Gambetta.

MARIAGES

Charles Méry et Françoise Delhay, tous deux 14, rue Kellog - André Sternberg, 24, rue Diderot, et Ninette Harroch - Patrick Leroy, 9, domaine des Hocquettes, et Michelle David - Jean-Pierre Marchand et Nicole Joly, 1, boulevard Briand - Gilles Pasquini, cité des Acquevilles, et Marie-Claude Demutlant, 15, rue du Ratrai - Michel Pley, 27 bis, rue de Verdun, et Edith Letellier

Chute sur la voie publique

Le 6 novembre, à 23 heures, Mme Morel, Veuve Dumas Marguerite, 71 ans, demeurant à Suresnes, au 149, rue de Verdun, a été admise à l'hôpital de Puteaux pour plaie au cuir chevelu à la suite d'une chute sur la voie publique.

Bernard Cerf et Catherine Schleich, 6, allée des Platanes.

DECES

Lucien Louveau, né en 1899, rue des Bourets - Panayotis Christos, né en 1902, rue Richemond-Desbassayns - Geneviève Dantan, épouse Pitalugue, née en 1921, rue Emile-Zola - Berthe Roynel, épouse Aupetit, née en 1882, rue Albert-Caron - Maurice Valix, né en 1892, avenue Jean-Jaurès - Yvonne Lafont, épouse Burnel, née en 1905, rue Jacques-Decour - Gabriel Meriaux, né en 1891, rue Georges-Appay - Jeanne Thomas, Veuve Delattre, née en 1892, rue de Verdun - Henriette de Blonay, née en 1886, rue Cluseret.

Une femme de ménage en vaut une autre

Il y a toutes sortes d'injures; des grossières et des raffinées. Je voudrais vous parler des dernières.

A Radio-Luxembourg, parlant d'un groupe de femmes de Prague qui réclamaient des sanctions contre les perturbateurs, un certain M. S..., écrivain, a dit : « Il fallait voir ça, quel accoutrement, on aurait dit des femmes de ménage... » Personne, autour de lui, n'a protesté.

Quand on sait que le livre de cet écrivain s'appelle « la Révolution étranglée » on peut lui faire confiance, quant à son impartialité. S'il est vrai que les femmes de ménage n'ont pas dû être nombreuses dans sa famille, il pourrait tout au moins les respecter. Moi, je sais bien que si j'étais à la place de la sienne, car cela m'étonnerait beaucoup que « Madame » lave la vaisselle et les lavabos, je rendrais mon tablier.

Annette LAFOURCADE.

SURESNE

AGENCE LOCALE :
3, rue Edgar-Fournier - Tél. 506-67-82

Les informations peuvent également être envoyées à bureaux de MM. LAFOURCADE, FRANÇOIS, L...

Centre Albert-Thomas - Henri-Sellier

SAMEDI 7 DECEMBRE 1968
de 21 heures à l'aube

La NUIT D'AUTOMNE

Grand Bal au profit des Anciens avec P. SELLIN et sa grande formation.

La grande vedette de la Radio-Télévision française, des disques et des films.

Animateur des plus grandes manifestations en France et à l'étranger.

Des jeux, de la gaieté, du dynamisme, attractions.

Carte d'entrée : 15 F, à la mairie de Suresnes
Tenue correcte exigée.

Bar - Buffet.

De 21 heures à l'aube : Service de cars en provenance de la mairie, la place de la Liberté et la Cité des Raguidelles.

SERVICE DE GARDE

PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 24 NOVEMBRE
CAUTRAINNE, 15, rue du Mt-Valérien.

DIMANCHE 1^{er} DECEMBRE
SAID, 20, avenue Jean-Jaurès.

D'ELECTRICITE TRAVAUX

SEMAINE

DU 25 AU 30 NOVEMBRE

Branchements souterrains :
— Avenue du Président-Wilson : 2 jours.
— 56 bis, rue des Moulineaux : 5 jours.

Mlle MIDENET, assistante sociale part à la retraite

Mlle Midenet, assistante sociale à la Ville de Suresnes de 35 ans, vient de partir à la retraite.

Afin de la remercier pour son dévouement et les multiples services qu'elle a rendus à de nombreuses familles suresnoises, l'Association des Familiales de la Ville et le Bureau d'Action Sociale ont organisé une réception en son honneur, le 14 novembre.

A cette occasion, Mlle Midenet a été décorée de la médaille de la Ville.

Chaussures MONTOS

29, rue Henri-Barbusse — NANTERRE

14, boulevard Richard-Wallace — PUTEAUX

Le plus grand choix d'escarpins de la région
200 MODELES DIFFERENTS

SPORTS

SYMPATHIQUE

La victoire de Walter Ricci dans le cyclo-cross de Chanteloup-les-Vignes.

Professionnel depuis une saison, Ricci, qui fut un très bon amateur, est un pur produit de notre club local, les Bleus de France.

CYCLISME

La saison sur route est terminée. L'absence de pistes couvertes dans la région parisienne arrête quelque peu les activités des clubs cyclistes.

Avant que soit ouverte la saison hivernale de cyclo-cross nous donnons ici les principales victoires du club suresnois, les « Bleus de France ».

Cette saison 1968 a vu par ses résultats — les sociétaires du club suresnois — quatre de ses coureurs sélectionnés dans l'équipe de France. Il s'agit de BOULNOIS Ch., VAN LANKER, MOURIOUX et MNOYRON tandis qu'à Mexico VAN LANKER et MOURIOUX étaient membres titulaires de l'équipe olympique.

BLEUS DE FRANCE

PALMARES 1968

85 victoires dont :
Le championnat de l'Ile-de-France seniors route T.C. : Boulnois Ch.

Le Critérium de l'Ile-de-France cyclo-cross (cadets) : Mertz.
Le tour de l'Eure-et-Loir : Boulnois Ch.

Paris-Vendôme : M. Boulnois Bernard.

Le championnat de Paris.

Paris-Briare : Boulnois Bernard.

Ronde de l'Eure-et-Loir.

4 jours internationaux Fezencas (1^{re} étape jaune).

Prix de Genève (Boulnois Bernard).

Circuit du Jura (Boulnois Bernard).

maillot jaune et maillot vert Dermont et Moneyron.

Tour de l'Yonne (Boulnois Bernard).

Trophée tricolore (Boulnois Bernard).

Moneyron.

Tour de Liège (challenge) : par équipes.

Challenge de la Saône (challenge) : par équipes.

Paris-Rouen (maillot jaune) : par équipes.

Grand prix de Montreuil (challenge) : par équipes.

Grand prix de la Région (challenge) : par équipes.

Challenge de Bordeaux (challenge) : par équipes.

Remo : par équipes.

Circuit minier : B. Boulnois Bernard.

2^e Paris-Ezy : Van Lancker et Moneyron.

2^e championnat de France (challenge) : par équipes.

Rous d'Or : Moneyron.

Et 50 victoires sur le grand prix de Paris-Beauvais : Van Lancker et Moneyron.

2 sélectionnés pour Mexico.

4 Bleus de France de France : Moneyron et Boulnois Bernard.

Lancker, Boulnois, Moneyron.

Ouverture d'un parking réservé



Prochainement, un parking à voitures de tourisme sera ouvert rue Merlin-de-Thionville.

Les modalités d'occupation seront les suivantes :

FORMULE 1 : Jours ouvrables, de 8 heures à 18 heures.

FORMULE 2 : Jours ouvrables, de 19 heures à 7 heures, plus dimanche toute la journée.

Tarif de location : Formule 1 ou 2 : 15 F par mois.

Inscriptions et tous renseignements complémentaires au Service de la Voirie (entre 8 h 30 et 12 heures, 14 heures et 18 h 30), samedi après-midi excepté.

TRAVAUX DANS NOS RUES

Voici la suite de notre rubrique : « Travaux dans nos rues ». Dans les deux précédents numéros, nous vous avons parlé des travaux déjà exécutés en 1968. Dans cet article, nous vous indiquons les travaux en cours d'exécution.

TRAVAUX EN COURS SUR LES VOIES PUBLIQUES AU 20 OCTOBRE 1968

Classes de neige

Cette année la Caisse des Ecoles a fait un effort particulièrement important pour que nos enfants puissent profiter le plus possible des classes de neige.

Ce sont 14 classes d'enfants de Suresnes qui iront goûter les joies de la montagne et du ski.

Dès à présent nous souhaitons à ces enfants un très heureux séjour.

Les départs auront lieu aux dates suivantes :

GRAND BORNAND (Haute-Savoie).

1^{er} Séjour : 19 novembre au soir au 19 décembre au matin.

2^e Séjour : 7 janvier au soir au 7 février au matin.

3^e Séjour : 25 février au soir au 28 mars au matin.

SAXEL (Haute-Savoie).

1^{er} Séjour : 9 janvier au soir au 9 février au matin.

2^e Séjour : 23 février au soir au 26 mars au matin.

METABIEF (Doubs).

1^{er} Séjour : 2 mars au soir au 28 mars au matin.

Le 1^{er} départ aura lieu le 19 novembre à 21 h. 45 de l'école des Raguidelles garçons et à 22 heures de l'école Jean-Macé.

1) Travaux de viabilité.

— Entre la place Henri-IV et la rue de Nanterre, création d'une voie nouvelle au devant de la cité de l'Europe et aménagement de la voie existante rue de Verdun et place Henri-IV avec construction d'un séparateur.

— Mise en viabilité de la rue des Raguidelles entre la rue du Docteur-Emile-Roux et la rue des Nouvelles.

— Mise en viabilité de la rue des Nouvelles entre l'avenue de la Criolla et la rue des Raguidelles.

— Réfection totale de la chaussée et des caniveaux de la rue de la Passerelle entre la rue Paul-Bert et la rue Roger-Salengro.

2) Travaux de modernisation de l'éclairage public.

a) Transformation totale de l'éclairage public, avec pose de foyers nouveaux et leur alimentation en 3000 volts, dans les voies ci-après :

- Rue du Bac.
- Rue du Mont-Valérien.
- Place Henri-IV.
- Rue Emile-Zola.
- Place du Général-Leclerc.
- Rue du 11-Novembre-1918.
- Rue des Bourets (entre la

rue du 11-Novembre-1968 et le boulevard Henri-Sellier).

— Rue Richemond-Desbassayns (entre la rue Emile-Zola et la rue Merlin-de-Thionville).

— Rue Scheurer-Kestner.

— Avenue de la Belle-Gabriele.

— Rue Melin.

— Rue de Verdun (entre la rue Gustave-Flourens et la place Henri-IV).

— Rue Gustave-Flourens.

— Rue Ledru-Rollin (entre la rue Gustave-Flourens et la place Henri-IV).

— Place du 8-Mai-1945.

— Rue des Bochoux.

— Rue des Nouvelles (entre l'avenue de la Criolla et la rue des Raguidelles).

— Rue des Raguidelles (entre le chemin des Hoquettes et la rue des Nouvelles).

b) Renforcement de l'éclairage dans les voies ci-après :

- Rue Fizeau.
- Rue Edgard-Fournier.
- Rue Jules-Ferry.

3) Réfection de la totalité des tranchées ouvertes pour la pose de câbles d'éclairage public, dans les voies précitées, dont l'éclairage public est en cours de transformation.

DANS LES CIMETIERES

Aménagement d'allées au cimetière ancien.

Visites nocturnes à surveiller

Un individu, au comportement bizarre, s'est manifesté à plusieurs reprises, par des visites nocturnes dans les locaux de la cantine de l'école Henri-Sellier, après avoir brisé une vitre pour y pénétrer.

Comme cela fait quatre à cinq fois que ça se reproduit, c'est assez inquiétant.

Les méfaits suivants nous ont été signalés :

- Casse-croûte nocturnes.
- Lessivage de petit linge oublié dans les bacs de l'évier.
- Mélange de divers produits.
- Essais, heureusement infructueux, contre l'armoire des réserves.
- Badigeonnages des radiateurs avec des excréments, ce qui est particulièrement dégoûtant vis-à-vis du personnel qui doit nettoyer.

Nous pensons que des mesures doivent être prises, car il est anormal que ces agissements continuent.

CORRESPONDANT EVEIL

PERMANENCE SYNDICALE à l'Union locale C.G.T. de Suresnes, 2, boulevard H.-Sellier (tél. 506-27.42) : tous les mardis, mercredis, jeudis, de 18 heures à 19 heures.

PERMANENCE JURIDIQUE ouverte à tous les travailleurs à l'Union locale C.G.T. de Suresnes, 2, boulevard H.-Sellier (tél. 506-27.42) : tous les lundis, de 18 heures à 19 heures.



LES DANSEUSES DES BALLETS COSAQUES REÇUES A SUD-AVIATION

A l'initiative du Comité « France - URSS » de Sud-Aviation et de la Commission culturelle du Comité d'établissement, les travailleurs de l'usine ont reçu une délégation des ballets cosaques en tournée actuellement en France.

Près de deux cents disques ont été vendus à cette occasion.

BOULES

BROUPEMENT DES SOCIÉTÉS BOULISTES DE SURESNES CHALLENGE PRIEUR (6^e année)

Créé en 1962 par la société « Ambassade d'Auvergne » de Puteaux en hommage au regretté camarade que fut Prieur ce challenge rassemble chaque année quatre équipes de chacune des Sociétés boulistes : « Ambassade d'Auvergne », « A.A.B. Suresnes-Puteaux », « Cité Jardins » et « Plateau Nord ».

Cette année, l'A.A.B. Suresnes-Puteaux avait la charge de l'organisation. Le temps était magnifique ce samedi 26 octobre 1968. Chacune des sociétés avait délégué quatre équipes comme le prévoit le règlement de base.

Le classement à l'issue des différentes parties devait être le suivant :

1. A.A.B.S.P. : 8 victoires 138/95 points.
2. Ambassade : 8 victoires, 133/95 points.
3. Cité Jardins : 8 victoires 131/106 points.
4. Plateau Nord : 0 victoire, 50/156 points.

La lutte fut très serrée. Les joueurs qui furent le plus remarquables furent ceux constituant les doublettes Aubin-Pouliquen (C.J.) et Cholet-Taillebois (S.P.) qui gagnèrent leurs trois parties dans leur poule. Notons aussi la belle prestation d'ensemble de l'Ambassade qui réussit, au cours des deuxièmes parties, la gageure de remporter ses 4 parties.

A ce jour, le palmarès du

Challenge Prieur s'établit comme suit :

A.A.B. Suresnes-Puteaux : 1962, 1963, 1968.

Ambassade d'Auvergne : 1965, 1966.

C. B. Cité Jardins Suresnes : 1964.

Aucune des quatre sociétés n'ayant gagné ce challenge quatre fois, celui-ci sera remis en compétition en 1969. Gageons que ce sera là un des concours amicaux le plus disputé.

REMARQUABLE EXPLOIT DU BOULISTE PIOCHE CHRISTIAN

Ce dimanche 17 novembre, c'est avec une très vive satisfaction que nous venons d'apprendre la magnifique victoire de notre camarade Pioche Christian dans le championnat des Hauts-de-Seine - Yvelines Individuel F.S.G.T. catégorie Promotion. Nous ne pouvons que nous réjouir de voir enfin récompensé la persévérance de ce joueur confirmé dont une des qualités essentielles est la sportivité.

Nous lui adressons tous nos plus sincères félicitations pour ce titre de champion qu'il vient de remporter d'une façon magistrale malgré la neige et le vent.

TRANSPORTS - DÉMÉNAGEMENTS

SERVICE REGULIER COTE D'AZUR — ROUSSILLON
GROUPAGE MOBILIER TOUTE LA FRANCE

CHANFREAU 27, rue Auguste-Blanche
PUTEAUX 506-04-75
772-09-10

CREDIT

aux fonctionnaires
et allocataires familiaux

Chaque semaine

MIROIR SPRINT
UN JOURNAL SERIEUX

avec une

PRESENTATION AGREABLE

En vente partout

PHOTOCOPIE minute

TRAVAUX DE COPIE — CIRCULAIRES

D. S. SERVICE

15, rue du Mont-Valérien
SURESNES

Tél. 772-07-18-506-1404

MACHINES A ECRIRE ET A CALCULER

— FOURNITURES DE BUREAU —

ES

06-67-82

envoyées à la Mairie
NÇOIS, LEGALL

ri-Sellier

1968

OMNE

ns avec Pierre

élévision Fran-

manifestations

namisme, des

e de Suresnes.

de cars entre

et la Cité-Jar-

ENET,

re sociale en chef,

a retraite

denet, assistante sociale

de Suresnes depuis plus

vient de partir à la re-

la remercier pour son dé-

et les multiples services

rendus à de nombreuses

suresnoises, la Municipa-

Bureau d'Aide Sociale

rganisé une réception à

ion, le 14 novembre.

occasion, Mlle Midenet

orée de la médaille d'ar-

Ville.

TOSSÉ

ANTERRE

PUTEAUX

s de la région

ENTS

TS

endôme : Mourioux.

mpionnat d'Académie

Briare : Boulnois Ch.

de l'Eure-et-Loir : Oll-

internationaux de Vic-

(1^{re} étape et maillot

e Genève (juniors) :

Bernard.

du Jura (2 étapes -

saune et maillot vert) :

et Moneyron.

de l'Yonne (2^e étape) :

n.

se tricolore (2^e étape) :

n.

de Liège (challenge Bel-

équipes.

ge de la Sarthe (Pré-

par équipes.

Rouen (meilleur grim-

Van Lancker.

prix de Montoire (con-

ontre) : Moneyron.

prix de la ville d'Or-

challenge) : par équipes.

ge de Bordighera-San

par équipes.

minier : Boulnois Ch.

is-Ezy : Van Lancker.

mpionnat de France (vi-

ctés).

l'Or : Moneyron.

victoires sur piste dont

prix de Paris à l'amé-

Van Lancker - Mou-

ctionnés olympiques

xico.

s de France en équipe

nce : Mourioux, Van

Boulnois, Moneyron.

BEAU SUCCES POUR L'EXPOSITION-VENTE DU MOUVEMENT DE LA PAIX

C'est dans l'après-midi et la soirée du 23 novembre que se tiendra à la Mutualité, le « Rendez-Vous avec le Vietnam », décidé et organisé par le Mouvement de la Paix.

L'après-midi, se tiendront, avec la participation des représentants du Nord-Vietnam et du Front National de Libération du Sud, quatre grandes commissions.

Tous les amis de Puteaux présents pourront choisir la leur. Les propositions de la R.D.V.N. et du Front du Sud, le soutien au peuple vietnamien en France et dans le monde.

Le soir aura lieu le meeting auquel participeront M. Xuan Thuy, ministre, représentant le gouvernement de la R.D.V.N. à la Conférence de Paris et Mme Nguyen Thi Binh, représentante à cette Conférence du Front National de Libération du Sud.

Préparant ce Rassemblement à Puteaux, sous le double aspect de la solidarité morale et matérielle, nous avons recueilli pour l'achat de quinine et de pénicilline (dons individuels, collecte au marché), 17.500 francs anciens.

Puis, samedi dernier 16 novembre, une vente-exposition et une conférence se sont tenues aux « Armes de la Ville ». Après avoir présenté la superbe exposition prêtée par nos amis de Nanterre et rappelé que, dans cette première grande victoire qu'est l'arrêt des bombardements sur le Nord-Vietnam, la pression de l'opinion publique, les multiples actions menées dans le monde et en France ont pris une place importante, Claude Spillmann, militant actif de la cause de la Paix, donna la parole au Dr Steinberg, du Conseil National du Mouvement de la Paix.

Nous ne pouvons donner, hélas, qu'un résumé très succinct de son discours destiné à faire réfléchir, et, de là, à agir.

S'il est vrai, dit-il, que l'arrêt des bombardements sur le Nord-Vietnam constitue en fait un grave échec de l'agresseur, il serait illusoire et dangereux de relâcher notre action. Bien au contraire, celui-ci et ses créatures de Saïgon s'accrocheront avec l'énergie du désespoir.

Il faut donc continuer à dénoncer ceux qui mettent des entraves sur le chemin de la Paix et affirmer sans cesse notre complète solidarité avec le peuple vietnamien dans son combat pour l'indépendance et la liberté.

Le règlement du problème vietnamien ne peut se faire que sur la base des quatre points de la R.D.V.N. et les cinq points du Front National de Libération que tint à rappeler le Dr Steinberg. Dans l'imédiat, cela veut dire : condamner l'intensification de la guerre au Sud-Vietnam par les U.S.A., exiger le retrait de leurs troupes, l'abandon de leurs bases, leurs atteintes à la souveraineté et à la sécurité de la République Démocratique du Vietnam.

En terminant son exposé, salué par des applaudissements nourris, l'orateur invita les assistants à agir pour que de nombreux Putéoliens

soient présents le 23 novembre, à la Mutualité.

Ce sera aussi notre conclusion. Il faut faire du 23 novembre un des grands moments de la lutte menée depuis plusieurs années aux côtés de nos frères vietnamiens.

Le Bureau du Conseil Local du Mouvement de la Paix.

— La vente de différents objets d'art exposés le 16 novembre, a produit 56.500 francs. Merci pour cette aide à notre Mouvement. Et merci aussi aux personnes qui ont œuvré au succès de l'exposition et à sa préparation, en particulier, Mmes Labarre et Arvier et M. Van Hamme.



Notre cliché : une vue de la vente-exposition du Comité local du Mouvement de la Paix qui a connu un vif succès.

Assemblée générale des Parents d'Elèves du groupe scolaire Félix-Pyat

Le samedi 16 novembre, à 14 heures, les parents d'élèves se retrouvaient très nombreux à la pre-

mière assemblée générale de cette année scolaire.

On remarquait la présence du délégué cantonal, des chefs d'établissement du groupe et, fait nouveau, des délégués des élèves du C.G.

Après le rapport financier et le rapport d'activité adoptés à l'unanimité, un exposé très intéressant sur la situation actuelle de l'enseignement a permis d'ouvrir une discussion très fructueuse.

Renforcé de nouveaux adhérents, le Conseil de Parents d'Elèves, élu à l'unanimité par l'assemblée, sera composé des personnes suivantes :

M. Blanchon, M. Champesne, M. Chevreau, M. Dumat, Mme Ferrand, Mme Fodiman, Mme Frydé, Mme Gardes, M. Ginter, M. Gausserand, Mme Govic, Mme Gresser, Mme Lasserre, M. Lepoyvre, M. Muzet, M. Odasso, Mme Sarra, Mme Zely.

Membres de droit : le délégué cantonal M. Fleurance, les chefs d'établissement : Mme Huillar, Mme Ménage et M. Ménage.

Les délégués des enseignants : Mlle Declercq, M. Pugibet, Mme Théraud.

Un compte rendu détaillé des débats de l'assemblée paraîtra bientôt dans un bulletin de liaison.

— La prochaine réunion du nouveau comité se tiendra le samedi 23 novembre, à 14 heures, dans le préau du C.E.G.

PRISE DE MALAISE : Elle meurt à l'hôpital

C'est le jeudi 14 novembre, à 15 h 20, que Mme Fromentin, épouse Pincon Augustine, retraitée, 69 ans, demeurant à Courbevoie, a été prise de malaise, 63, quai National à Puteaux.

Il s'agit d'un malaise cardiaque. Transportée à l'hôpital de Neuilly, les médecins constatèrent son décès à l'arrivée.

PUTEAUX

AGENCE LOCALE : 12, rue Saulnier

Les menaces de licenciements à Puteaux :

OU EN EST-ON CHEZ HOUGHTON ?

Il y a de cela plusieurs semaines déjà, notre journal informait ses lecteurs des menaces pesant sur l'emploi chez Houghton, une entreprise de produits chimiques sise rue Ampère, à Puteaux. Un certain nombre de licenciements furent annoncés et, pour l'essentiel, maintenus. Afin de faire aujourd'hui le point de la situation, nous sommes allés rencontrer des militants de cette entreprise, qui étaient réunis au siège de l'U.L. C.G.T. de Puteaux, rue Rogue-de-Filliol, et nous leur avons posé quelques questions.

Voici, en résumé, les réponses qu'ils nous ont faites :

— **Combien y aura-t-il de licenciements chez Houghton ?**

— Pour l'instant, dix-sept licenciements sont maintenus. Ils prendront effet le 1^{er} janvier prochain. Il y en avait vingt-sept initialement prévus. Donc, pour une dizaine de travailleurs, cette mesure a été rapportée. Mais ça ne veut pas dire que pour ceux-ci, l'avenir soit assuré, car il semble bien que la Direction n'a pas renoncé totalement à les licencier.

— **Quelles mesures la Direction d'Houghton a-t-elle prises en faveur des personnes qui seront privées d'emploi ?**

— Aucune pour l'instant. C'est-à-dire qu'elle applique les dispositions de la Convention Collective des Produits Chimiques concernant les préavis et indemnités de licen-

ciement. Mais elle ne peut faire moins. Par contre, elle a refusé la mise sur pied d'un système de pré-retraite en faveur du personnel, elle a refusé la réduction du temps de travail avec compensation intégrale, elle n'a pris aucun engagement pour le reclassement des licenciés et elle n'a pas accepté d'augmenter les indemnités de licenciement.

Les travailleurs sont mécontents. Ils savent que la direction de cette entreprise a pris ces mesures pour accroître ses profits. Dans l'usine, d'importants investissements ont été réalisés, beaucoup d'argent est et sera encore dépensé. Ces moyens de production plus modernes, ce sont les travailleurs qui les payent par les profits tirés de leur travail.

— **Que font les organisations syndicales face à cette situation ?**

— Deux organisations syndicales existent chez Houghton : la C.G.T. dans les collèges ouvriers-employés et agents de maîtrise et la C.G.C. chez les cadres.

Le fait qu'il n'y ait qu'une organisation syndicale dans les ateliers a facilité l'organisation de l'action et permis que, jusqu'à un passé récent, certains avantages soient obtenus. D'ailleurs, il n'est pas impossible que la Direction de cette entreprise cherche à tirer profit des ententes qu'elle a réalisées avec d'autres entreprises pour limiter les effets et possibilités d'action des ouvriers de l'usine. C'est même fort probable.

En tout cas, les représentants de la C.G.T. et les élus cadres se sont opposés ensemble aux licenciements.

Pour sa part, la section syndicale C.G.T. appelle le personnel à agir pour contraindre la Direction. Les revendications sont connues, il s'agit d'obtenir qu'elles soient prises en considération. Et comme rien ne s'obtient sans lutte, les militants C.G.T. s'emploient à rassembler le personnel, afin d'aboutir à des actions suffisamment puissantes pour faire reculer la Direction de l'Entreprise.

L'AMICALE DES LOCATAIRES DES BERGERES EST CREEE (H.L.M.) rue des Fusillés)

Sous l'égide de la Confédération Nationale des Locataires, une Amicale de locataires de l'immeuble H.L.M. - Bergères vient de naître. Nous sommes heureux de saluer cette naissance qui tendrait à prouver que les locataires d'HLM ne sont pas satisfaits et qu'ils se tournent tout naturellement vers un organisme de défense de leurs droits.

Lors de leur première réunion qui s'est tenue à « La Chaumière », le 16 octobre 1968, avec la participation de M. Wufferl, représentant la Fédération des Locataires des Hauts-de-Seine, les locataires de l'immeuble rue des Fusillés, ont désigné démocratiquement M. Vacher, comme Président ; Mme Girard, comme secrétaire et Mme Orliac, responsable de la trésorerie. Ils ont nommé huit membres-actifs (un par étage) afin de servir de liaison entre les locataires et l'Amicale.

Ils ont ensuite soulevé les questions suivantes :

— **Revendications à faire parvenir à M. le Maire de Puteaux, directeur de l'O.P.H.L.M. en ce qui concerne la justification des charges locatives et leurs vérifications.**

— **Explication du système des surloyers.**

— **Demande de justification de l'apposition de la publicité lumineuse sur l'immeuble (rapport pour l'O.P.H.L.M.), trouble de jouissance.**

— **Malfoçons et non-entretien du gros œuvre.**

— **Questions déjà posées à l'O.P.H.L.M. à la suite d'une pétition à laquelle l'Office a répondu en donnant son accord qui n'a été que partiellement tenu.**

Le représentant de la Fédération des Locataires des Hauts-de-Seine a donné des explications très précises à nos locataires qui se sentaient, à l'écart des autres grands ensembles.

Nous faisons des vœux pour que leur action porte des fruits. L'union seule peut apporter une solution à leurs problèmes et faire admettre la reconnaissance de leurs droits.

QUI SERAIT RESPONSABLE ?

Dans plusieurs rues du quartier Bas-Rogers-Verdun il n'est plus possible de savoir où se trouve le passage pour piétons les bandes jaunes n'existant pratiquement plus.

La question se pose : qui serait responsable en cas d'accident entre voitures et piétons ?

Espérons que les services intéressés rétabliront rapidement ces passages.

D'autre part ne serait-il pas possible de faire poser, aux sorties des Ets Someca, rue de Verdun, des panneaux d'interdiction de tourner à gauche, afin de ne plus voir des camions emprunter le sens interdit et éviter un accident toujours possible au débouché de la rue Emile-Duclaux.

Correspondant « Eveil ».

DÉPANNAGE TÉLÉ
toutes marques
P. LEZY
149, rue de Verdun, Suresnes
Tél. 506-35-24
et 772-00-42

Petite annonce

● Echangerais dans HLM à Villemonble LOGEMENT 3 ch., gr. salle à manger, cuis., salle de bains, w.-c., cave, vide-ordures, chauffage central individuel, refait à neuf : 130,00 F par mois (à 15 min. du métro Eglise de Pantin) contre 2 CHAMBRES, sal. à manger, cuis., sal. d'eau, W.C., cave ou 2 CHAMBRES et grande cuisine. Prix raisonnable. Ecr. à Mme Mouchon R., H.L.M. rue du Dr-Calmette, 93-Villemonble.

PUTEAUX-SPORTS-CAMPING

équipe TOUS LES SPORTIFS dans TOUS LES SPORTS

Sports d'Hiver - Classes de Neige

5, boul. Richard-Wallace - PUTEAUX - LON 30-12

Même maison Coquillière-sports-camping

39, rue Coquillière, PARIS-1^{er} - CEN. 04-09

TENTES ANDRÉ JAMET

Une Mercedes heurte une remorque : 3 blessés

Le mercredi 13 novembre, à 9 h 30 une « Mercedes » a heurté une remorque en stationnement, 4, quai National à Puteaux.

Les 3 occupants de la voi-

ture : M. Teadif d'Hamonville Philippe, Labarthie Guy et Ridoux Yvon, tous trois militaires, ont été transportés et admis à l'hôpital du Val-de-Grâce.

ACCIDENT AVENUE WILSON

Admission à l'hôpital de Nanterre, à la suite d'un accident de la circulation survenu le lundi 11 novembre, de Mme Gendarme Marie, 63 ans, demeurant à Saint-Maurice. C'est le mari de Mme

Gendarme qui pilotait son véhicule et qui fut heurté avenue du Président-Wilson par une autre voiture. La blessée a été transportée à l'hôpital pour être soignée des plaies frontales provoquées par l'accident.

Chaussures MONTOSSE

14, boulevard Richard-Wallace — PUTEAUX
LE PLUS GRAND CHOIX DE LA RÉGION

THEATRE MUNICIPAL

Le théâtre des Hauts-de-Seine et les spectacles de France présentent le samedi 23 novembre à 20 h 45 :

AU PETIT BONHEUR
Comédie en 3 actes de M.G. Sauvageon, avec Jean Weber de la Comédie Française, Odile Calvet, Philippe Quercy, Nathalie Dalian, Gaston Richier.

COLLISION

QUAI NATIONAL

Le mercredi 13 novembre, à 21 h 30, à la suite d'un accident de voie publique, survenu 55, quai National à Puteaux, M. Jacques Paul, 38 ans, demeurant à Asnières et M. Bruni René, 30 ans, demeurant à Gennevilliers ont été transportés à l'hôpital de Nanterre où ils furent admis.

EXPOSITION PERMANENTE DE PEINTURE A PUTEAUX

Au théâtre des Hauts-de-Seine-Maison de la Culture de Puteaux se déroule en ce moment une exposition de peinture.

Cette manifestation réunit un certain nombre de peintres amateurs dont les œuvres présentent des qualités réelles et offrent un intérêt indéniable.

Cependant, parmi ces ouvrages, intéressants à des titres divers, un choix — peut-être injuste, mais tous choix n'est-il pas injuste ? — s'impose.

J'ai particulièrement remarqué le « Vol de mouettes » de Kerouedan : une toile de bonne facture, à la couleur dominante jaune, dont la composition m'a fait penser un peu au style du peintre René-Jean Clot. Je pense que Kerouedan a quelque chose à exprimer dans son univers qui semble inquiétant.

J'ai pu admirer les bouquets de fleurs dans un vase de Pierre Fillette. Chaque toile est composée d'un étalement de couleurs très vives aux contrastes marqués dans les tons ; ces fleurs semblent « éclater de vie » et de « désordre harmonieux ». Ces bouquets sont de véritables gerbes lumineuses sur un fond sombre qui en rehausse l'éclat.

J'ai apprécié avec grand plaisir les gouaches de Ray-Davil aux couleurs pastels : ses œuvres sont d'une clarté agréable au regard. Le peintre est un habitué sympathique des expositions puteoliennes. Sa technique sûre, l'équilibre de ses sujets, dénotent un talent affirmé. Il sait rendre la tranquillité souriante et le calme de la nature ainsi que la beauté simple d'un paysage breton.

Une seule ombre au tableau ; les œuvres exposées manquent d'éclairage approprié, en particulier celles qui ornent l'escalier. Mais il s'agit d'un mal auquel on peut facilement remédier en vue de prochaines expositions.

Cependant, nous ne pouvons que féliciter la Maison de la Culture pour cette initiative. Souhaitons que les adultes et les jeunes montrent un intérêt grandissant pour la peinture.

Il me faut rappeler la pensée du philosophe Alain : « Il est donc profondément vrai que ce sont les peintres qui nous forcent à observer ».

Exposition philatélique à la Mairie

Le Club philatélique de Puteaux organise le samedi 23 novembre, de 14 h à 19 h et le dimanche 24 novembre, de 9 h à 19 h, dans la salle des conférences de l'Hôtel de Ville de Puteaux sa sixième Exposition philatélique.

Près de 800 feuilles d'album seront présentées et donneront une idée de la diversité et de

l'intérêt des nombreuses branches de la philatélie (timbres classiques de France, timbres étrangers, marques postales et oblitérations, collections thématiques, maximaphilie, etc...)

Philatélistes ou simples curieux, visitez cette exposition qui vous séduira par son contenu et sa présentation. Entrée gratuite.

Angle B. Malon - Permanences Godefroy : DANGER!

La rue Benoit-Malon, à la hauteur du croisement avec la rue Godefroy devient de plus en plus dangereuse. Aux heures de pointe, de nombreuses voitures empruntent ce passage pour se rendre plus rapidement en direction du pont de Puteaux.

Comme la chaussée est trop étroite, les trottoirs inexistantes et la visibilité nulle, comme le stationnement est permis, comme les automobilistes abordent trop rapidement ce virage, il ne se passe pas une journée sans qu'un piéton ne soit plus ou moins acroché.

Les pouvoirs intéressés attendent-ils qu'un grave accident survienne pour prendre les mesures adéquates ?

CINEMA ARTS ET ESSAIS

Lundi 25 novembre au LIDO à 21 Heures

LA SPLENDEUR DE ANDERSON (d'O Welles)

Un grand film, d'un grand cinéaste. Du Welles jeune et immaculé. Le niveau où le cinéma devient un art, ce qui n'est pas chose courante. Ne déflorons pas le sujet. Un film à voir et à revoir.

LE COMITE DE PUTEAUX DE L'U.F.F. VOUS INVITE LE SAMEDI 30 NOVEMBRE A LA MAIRIE

Les études d'un enfant lui permettront-elles d'acquiescer un véritable métier ouvrant sur un emploi ?

Cette question apparaît décisive lorsqu'on envisage l'avenir d'un adolescent. Elle est posée dans toutes les familles, elle est une exigence de la jeunesse qui ne peut prendre la place qui lui revient dans le monde qu'à cette condition.

Ils sont aujourd'hui 250.000 sans travail. Nos rencontres poseront ce douloureux problème et celui des conditions à réaliser pour qu'ils trouvent du travail, pour qu'ils perçoivent une indemnité d'attente leur permettant de ne pas être à la charge totale de leur famille.

Cette année encore, des dizaines de milliers d'enfants sont, et peut-être plus gravement que les années précédentes, privés de tout accueil, de toute formation réelle. Il a manqué cette année pour eux, 500 collèves d'Enseignement technique à la rentrée scolaire.

L'orientation plus autoritaire vers la technique l'an dernier, la prolongation de la scolarité jusqu'à 16 ans, alors que 513.000 élèves étaient encore scolarisés en fin d'études, ont aggravé la situation de l'enseignement technique que le V^e plan avait défavorisé, et envers lequel il n'a même pas respecté ses propres engagements.

Or, accueillir tous ces enfants, leur donner instruction et métier est une nécessité à laquelle les mères de famille sont profondément attachées.

L'Union des Femmes Françaises invite ses amies, mères de familles, à participer à leur réunion qui se tiendra le samedi 30 novembre, à 16 h., à la Mairie, salle 23.

Pour la préparation de la Rencontre départementale qui aura lieu à Nanterre le 14 décembre.

Unissons - nous, exprimons toujours plus fort la volonté et toutes les mères de famille de faire respecter le droit au métier et au travail pour tous les jeunes.

Le Comité.

◆ Union locale C.G.T. : le mardi, de 18 h. 30 à 19 h. 30, Bourse du Travail, 21, rue Roque-de-Fillo.

◆ ARAC : tous les 1^{er} et 3^e dimanche du mois de 10 à 12 h., 83, Bd R.-Wallace.

◆ Union des Femmes Françaises : tous les samedis, de 16 h. à 18 h., à son local : 44, rue Benoit-Malon.

◆ Fédération des Locataires : pour cause de maladie, la permanence sera fermée jusqu'à nouvel avis. S'adresser aux permanences les plus proches.

Courbevoie : 10, place Charras, tous les mercredis à partir de 19 heures.

Nanterre : salle de la Coopérative, 6 bis, rue de la Mairie, tous les premier et troisième dimanches du mois à partir de 10 heures.

◆ Association de Défense des Expropriés de Puteaux : chaque soir à partir de 19 heures et dimanche matin. Rendez-vous par téléphone : 506.00.35.

◆ A.N.A.C.R. : permanence le premier dimanche de chaque mois, mairie, salle n° 23, de 10 à 12 heures.

◆ F.N.D.L.E.P., section de Puteaux : troisième dimanche de chaque mois, de 10 h. 30 à 11 h. 30, salle n° 23 de la mairie.

◆ Mouvement de la Paix : mardi, de 18 h. 30 à 19 h. 30, Bourse du Travail, rue Roque-de-Tillo.

CINÉMAS

■ LE CENTRAL
33, rue L.-Varlin, Puteaux
Samedi 23 (21 h), dimanche 24 (14 h, 17 h, 21 h), lundi 25 (21 h) :

Johnny et Eddie se déchangent dans

A TOUT CASSER
Scope couleurs.
Eddie Constantine, Johnny Hallyday, Michel Serrault, Annabella Incontrere.

Mercredi 27 (21 h), jeudi 28 (14 h 45, 21 h), vendredi 29 (21 h) :

Des aventures d'un genre inédit avec des scènes haletantes. Un percuteur face à face : ADIEU L'AMI

Charles Bronson, Alain Delon.
En couleurs.

■ LE LIDO
Samedi 23 (21 h), dimanche 24 (14 h, 17 h, 21 h) :

Le dénouement d'une haine farouche : LA MORT ETAIT AU RENDEZ-VOUS

Lee Van Cleil, J.-P. Law.
En scope couleurs.

Lundi 25, soirée Art et Essai avec Orson Wells :

LA SPLENDEUR DES ANDERSEN

V.O. sous-titré français.
Mercredi 27, jeudi 28, vendredi 29 :

Un attentat contre les trois grands :

LES CHIENS VERTS DU DESERT

Ken Clark, Horts Frank, Jeanne Valérie.

■ LE REX
Samedi 23 (21 h), dimanche 24 (14 h, 16 h 45, 21 h) :

Un grand film d'action et de suspense, en scope couleurs : OPERATION FRERE CADET

Noël Connery, Daniéla Bianchi, S. Maxwell.

Mercredi 27, jeudi 28, vendredi 29 (21 h) :

Redoutable dans l'air, sur terre, dans l'eau :

LE COMMANDO INTREPIDE En couleurs.
Lloyds Bridges, Mico Minardos.

SERVICE MEDICAL

MEDECINS

Dimanche 24 novembre
Dr TAGGER, 65, boulevard R.-Wallace, tél. 506-08-42.

Dimanche 1^{er} décembre
Dr BERLOW, 34, rue L.-Volin, tél. 506-01-21.

PHARMACIENS

Dimanche 24 novembre
MICHOT, 50, rue de la République.

Dimanche 1^{er} décembre
IZEMBART, 17, rue C.-Lorrilleux.

Les pharmaciens sont de garde le dimanche jusqu'à 20 heures et le lundi matin.

La nuit, s'adresser au commissariat. Tél. 501-33-60.

E.D.F.

communiqué

TRAVAUX D'ELECTRICITE SEMAINE

DU 25 AU 30 NOVEMBRE
Branchements souterrains :
— 23, rue Cartault : 2 jours.
— 80, rue Jean-Jaurès : 2 jours.

ÉTAT CIVIL

SEMAINE DU 11 AU 17 NOVEMBRE 1968
NAISSANCES

Charbaut Caroline, 9 novembre
Chérifi Patrick, 10 novembre
Biton Frédéric, 10 novembre
Gardette Valérie, 12 novembre
Boulet Sophie, 13 novembre
Boulme Stéphane, 14 novembre.

MARIAGES

Nicolas Sylvain, 29, boulevard Richard-Wallace, Puteaux, et Guillemain Marie-Thérèse, 71, rue Marcel-Sembat, Puteaux.

Séchépée Daniel et Bruno Paullette, 72, rue Jean-Jaurès, Puteaux.

Lemonie Jean-Pierre, 106, rue de Verdun, Puteaux, et Combes Liliane, Bergerac (Dordogne).

Fontaine Claude et Guys Gabrielle, 11, allées Henri-Sellier, Puteaux.

Lenuzza Michel, Nanterre, et Rochereau Danielle, 18, rue Marcelin-Berthelot, Puteaux.

Dezeusse Jacques, Chatou (Yvelines), et Janel Eliane, 66, rue Anatole-France, Puteaux.

DECES

Demoulin Léontine, 77 ans, décédée le 14 novembre, 96, boulevard Richard-Wallace.

Daloz Marie, 75 ans, décédée le 16 novembre, 4, rue Cartault.

ENTREPRISE GENERALE DE MARBRERIE FUNÉRAIRE

POMPES FUNÈBRES

M. POUCHOL

88, rue de Courbevoie

NANTERRE - 204-25-84

Rue de Vimy

PUTEAUX - 506-01-57

(Cimetière de Neuilly)

TOUTES DÉMARCHES EVITÉES AUX FAMILLES

RESULTATS SPORTIFS DU 17 NOVEMBRE

BASKETT

Première Montrouge bat Puteaux, 59-44. — Réserve Puteaux bat Stade Français, 65-52.

VOLLEY-BALL

Nationale Puteaux bat Calais, 3 sets à 0. — Première Puteaux bat Choisy, 3 sets à 2. — Réserve Puteaux bat Choisy, 3 sets à 2. — Junior Puteaux bat C.A.S.O., 3 sets à 2. — Cadet Puteaux bat Vincennes, 2 sets à 0.

HAND-BALL

Première Puteaux bat Amiens, 18-11. — Deuxième Argentueil bat Puteaux, 15-14. — Troisième Puteaux bat A.C.B.B. 27-17. — Juniors Puteaux bat Réveil de Nogent, 15-7. — Cadets Puteaux bat Plessis-Robinson, 16-15.

FOOTBALL

Deuxième Puteaux bat Basse-Seine, 6-1. — Junior A Puteaux bat Hongrois, 10-3. — Cadet A Puteaux bat Hongrois, 3-0.

Tous les autres matches ont été remis.

FOOTBALL

Nous apprenons avec plaisir la venue au C.S.M.P. du gardien international Jean Taillandier, qui opérait la saison dernière au R. C. Lens après être resté de longues années au R. C. Paris défunt. Je n'oublie pas qu'il fit partie de cette dernière équipe qui nous dispensa son football spectaculaire et efficace, qui nous permit d'aimer ce sport. Qu'il en soit remercié. Sa venue à Puteaux constitue un sérieux renfort pour notre Première. En outre elle va permettre une poussée émulative pour notre football.

Sa vista et ses réflexes intacts vont être bien utiles, si la montée est espérée... ou non !

UN CHAMPION PUTEOLIEN

Il s'appelle Claude Germon et est né à Puteaux le 17 février 1935. Grand, blond, de type nettement nordique, il impressionne par sa largeur d'épaules ; il a commencé la lutte à l'âge de 24 ans, sous la direction d'Henri Le Mao, et est passé pro, il y a 3 ans. Par un étrange paradoxe, ce garçon, pétri de qualités, sort généralement vaincu de ses combats, quoiqu'en fournissant la meilleure et plus spectaculaire partie, et il gagnerait beaucoup à être plus hargneux sur le ring. Ceci dit, c'est un magnifique athlète et un adversaire toujours loyal... Son idéal ? Vivre auprès de sa femme, en tenant un petit café... Si vous voulez parler sport et lutte en particulier, faites une halte au café situé 3, rue Marius-Jacotot, vous y serez bien reçu par ce garçon fort sympathique et vous passerez un bon moment de détente...

Correspondant « EVEIL ».

Petit écho

Le magasin d'articles féminin de la rue Jean-Jaurès (face à la rue Saulnier) dont la devanture avait été défoncée par un 15 tonnes sans freins vient de ouvrir ses portes.

COURBEVOIE

AGENCE LOCALE :
1, rue Joseph-Rivière - Tél. 333-71-52

TOUJOURS LES IMPOTS

Permanences

Roger GUERIN
Conseiller général

se tient à la disposition de la population les 2^e et 4^e lundis de chaque mois, de 17 h. 30 à 19 h., 3, rue Joseph-Rivière.

● **Syndicat des Locataires** : 2^e et 4^e samedis du mois, de 16 à 17 h., 104, rue Armand-Sylvestre, et le mercredi, de 19 à 20 h., 10, place Charras.

● **Association de Défense des Intérêts des Evincés de la zone de la Défense** : les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, à 21 h.; le 4^e dimanche de chaque mois, à 10 h., sous-sol de l'école de la rue de Metz.

● **A. R. A. C.** : 2^e et 4^e dimanches de chaque mois, de 10 h. 30 à 11 heures 30, café Le Porto, 7, avenue Marceau.

● **F. N. D. I. R. P.** : 1^{er} dimanche du mois, de 10 h. 30 à 12 heures, salle Esperet, 125, rue Armand-Sylvestre.

● **Mutilés du Travail** : 1^{er} et 3^e dimanches matin du mois, sous-sol école rue de Metz.

● **Pompiers** : appelez 333-01-20 ou 333-00-41.

● **Appel taxi** : appeler 333-00-00.

● **Ambulance municipale** : de 8 heures 30 à 18 h. 30, appeler 333-28-50; de 18 h. 30 à 8 h. 30, appeler 333-46-50 ou 333-46-51.

RETRAITES

Retraites Sécurité Sociale, retraites complémentaires : chaque mercredi, de 14 h. 30 à 17 heures 30, Union Locale des Syndicats C.G.T., 5, rue C.-Hebert.

ÉTAT CIVIL

Semaine du 14 au 19 novembre 1968.

MARIAGES :

Reita Eugène, carreleur, Courbevoie, et Bernard Paulet, s.p., Courbevoie.

Dupret Michel, employé de bureau, Courbevoie, et Demay Annie, secrétaire de publique, Paris 17^e.

Gilbert Claude, manutentionnaire, Courbevoie, et Mercier Madeleine, serveuse, Bezons (95).

Robert de Beauchamp Daniel, représentant de commerce, Paris 17^e, et de Louvel de Créty de

Pour votre mariage...

... vos photos d'identité

STUDIO

MICHEL MANCEAU
21, rue de Normandie
COURBEVOIE — DEF. 46-52

Saint Paires serrane, s.p., Courbevoie.

Pelou Claude, tourneur, Courbevoie, et Leconte Martine, mécanographe, Paris 17^e.

Novel Robert, retraité de l'armée de l'air, Courbevoie, résidant à Dives-sur-Mer (Calvados), et Matelay Jeannine, employée technique, Courbevoie.

Fabre Gérard, employé d'assurances, Courbevoie, et Chabassier Ginette, employée des P. et T., Courbevoie.

Cogue Meunier, Henri, kinésithérapeute, Courbevoie, et Lothon Jacqueline, s.p., Epaucaud (Eure).

Monnet René, mécanicien, Courbevoie, et Roger Nadine, dactylo, Courbevoie.

CINÉMAS

LE PARIS

Tous les soirs à 21 h, dimanche 14 h, 17 h, 21 h :

Dany Saval, Louis de Funès, Maurice Biraud dans
UN DROLE DE CAID

LE ROYAL

Du mercredi 20 au vendredi 22 à 21 h :

BALLADE D'UN PISTOLERO
Samedi 23 à 21 h, dimanche 24, 14 h, 17 h, 21 h :

LA MORT ETAIT AU RENDEZ-VOUS

Du mercredi 27 au vendredi 29 à 21 h, un grand western :

LES LONGS JOURS DE LA VENGEANCE
Samedi 30 à 21 h, dimanche 1^{er} 14 h, 17 h, 21 h :

Darry Cowl, Fernand Raynaud dans
SALUT BERTHE

ALCAZAR

(Cinéma d'Art et d'Essai)
Gare d'Asnières.

Du mercredi 20 au dimanche 24, soirée à 21 h, dimanche 14 h, 17 h, 21 h :

FAUT PAS PRENDRE LES ENFANTS DU BON DIEU POUR

DES CANARDS SAUVAGES
Film de Michel Audiard, avec F. Rosay, B. Blier et M. Jobert. Le 25, à 21 h :

MARAT SADE

de Peter Brook.
The Royal Shakespeare Company.

CASINO BECON

Darry Cowl et Fernand Raynaud dans

SALUT BERTHE

Nous avons reçu à l'agence locale de notre journal la lettre suivante :

« Monsieur,

Dans notre numéro du 20 septembre, vous avez cité le cas d'un ménage de retraités qui, avec 1.685 F de ressources par trimestre, plus la retraite complémentaire payaient quatre cent quatre vingt douze francs d'impôts.

et toujours trois parts et demie je paye 730 F soit 360 F de plus. Pour 2.000 F de revenu supplémentaire, mes impôts ont doublé.

A la fin de 1967, des journaux comme « France-Soir », commentant les décisions fiscales, annonçaient en gros titre que les impôts n'augmenteraient pas, le résultat est loin de correspondre, jugez-en

que la base d'imposition soit fixée à 600.000 F.

L'impôt sur le revenu n'est pas le seul à suivre une voie ascendante, les impôts locaux sont appelés à suivre le même chemin. Le projet gaulliste de création d'assemblées régionales, aura pour effet en matière de fiscalité de décharger l'Etat d'une partie de ses obligations. Pour financer les réalisations régionales il s'ensuivra la création de nouveaux impôts.

AVERTISSEMENT (CONTRIBUTIONS DIRECTES) POUR L'ACQUIT DES IMPÔTS CI-APRÈS DES

SOMME TOTALE À PAYER LES ACOMPTES QUE VOUS AVEZ DÉJÀ VERSÉS		IMPÔT SUR LE REVENU DES PERSONNES PHYSIQUES		TAXE COMPLÉMENTAIRE		MONTANT NET de l'impôt (Art. 5 et 10 - loi 5. 7. 9 et 11)	
Revenu ou chiffre d'affaires imposable	Impôt	Part	Part	Part	Part	Part	Part
1	14160	3	35				
2	16570						
3	165150						
4	87100						
5	80						
6	8140						
7	73230						
8	73230						
9	73230						
10	73230						
11	73230						
12	73230						
13	73230						
14	73230						
15	73230						
16	73230						
17	73230						
18	73230						
19	73230						
20	73230						
21	73230						
22	73230						
23	73230						
24	73230						
25	73230						
26	73230						
27	73230						
28	73230						
29	73230						
30	73230						
31	73230						
32	73230						
33	73230						
34	73230						
35	73230						
36	73230						
37	73230						
38	73230						
39	73230						
40	73230						
41	73230						
42	73230						
43	73230						
44	73230						
45	73230						
46	73230						
47	73230						
48	73230						
49	73230						
50	73230						
51	73230						
52	73230						
53	73230						
54	73230						
55	73230						
56	73230						
57	73230						
58	73230						
59	73230						
60	73230						
61	73230						
62	73230						
63	73230						
64	73230						
65	73230						
66	73230						
67	73230						
68	73230						
69	73230						
70	73230						
71	73230						
72	73230						
73	73230						
74	73230						
75	73230						
76	73230						
77	73230						
78	73230						
79	73230						
80	73230						
81	73230						
82	73230						
83	73230						
84	73230						
85	73230						
86	73230						
87	73230						
88	73230						
89	73230						
90	73230						
91	73230						
92	73230						
93	73230						
94	73230						
95	73230						
96	73230						
97	73230						
98	73230						
99	73230						
100	73230						

Vous trouverez au verso...

Je voudrais à mon tour vous citer mon cas et vous montrer dans quelle proportion mon imposition sur le salaire a augmenté en une année.

En 1967, pour un chiffre imposable de 14.000 F avec trois parts et demie, je payais 370 francs ; en 1968, avec une somme imposable de 16.000 F

vous-même. A preuve, je vous joins les pièces de 1967 et 1968 que vous voudrez bien me retourner. Veuillez agréer, etc...

Ce nouvel exemple qui nous parvient n'est malheureusement pas un cas isolé, il est la conséquence de la politique fiscale du pouvoir gaulliste qui fait payer à ceux qui travaillent les cadeaux qu'il offre aux riches. Cette augmentation est due au fait que la base d'imposition qui est de 2.500 F n'a pratiquement pas bougé depuis 1954 ; depuis ce temps le coût de la vie a augmenté ; les ressources aussi mais moins vite. Cela a pour conséquence de voir chaque année le nombre des personnes imposables augmenter (leur nombre a doublé depuis 1960) sans pour autant que cela signifie pour elles l'élévation de leur niveau de vie.

Puisque nous citons l'exemple d'un Courbevoisien, rappelons que l'an dernier M. Deprez avec la majorité gaulliste a rejeté, à l'Assemblée nationale, un amendement communiste demandant

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

TOUS LES JEUNES GENS QUI AURONT 21 ANS D'ICI LE 1^{er} MARS doivent s'inscrire avant le 10 décembre sur la liste électorale, en se présentant au Bureau des Elections, rue Gravel.

Rappelons que l'inscription sur les listes électorales est obligatoire et ne peut se faire qu'en période de révision des listes.

L'inscription avant le 10 décembre est donc une obligation et une nécessité pour participer au referendum qui aura vraisemblablement lieu début mars et qui pourrait être suivi d'élections municipales.

MAISON DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

THEATRE
L'Amicale des élèves de la rue de Rouen présente, samedi 23 novembre :

— Si La Fontaine m'était conté et La maison de Bernarda Alba, de Federico Garcia Lorca. Entrée gratuite. Début du spectacle à 21 heures.

Le vendredi 22 novembre, à 21 heures :

« Huit et demi », de Fellini. Vendredi 6 décembre, à 21 heures :

« La 317^e section », de Schoendorffer. GALA DE CINEMA ET TELEVISION

à laquelle vous pouvez tous adhérer, organise une soirée de Cinéma, Télévision et Variétés, présentée et animée par Zappy Max, avec la participation des Garçons de la rue.

Présentation à l'écran d'un court métrage inédit. Le bénéfice réalisé par ce spectacle sera affecté intégralement à cette nouvelle section pour l'aider à démarrer.

Entrée : 8 F et 10 F. SPECTACLE ENFANTS

Jeudi 20 décembre, à 14 h 30, à l'occasion des fêtes de Noël, exceptionnellement un film sera présenté aux enfants : « Les Vieilles Légendes Tchèques », de Trna, grand réalisateur tchèque de films d'animation de marionnettes et de dessins animés. Entrée : 2 F.

THEATRE DU PETIT MONDE

Salle des Fêtes du stade de Courbevoie, DIMANCHE 1^{er} DECEMBRE, à 15 h : « LE PETIT POUCE », d'après le conte de Ch. Perrault.

"A la bonne cave"
Mon HENAUT — 39, rue des Anciens-Combattants
COURBEVOIE — 333-56-46
SPECIALITES DE VINS FINS
PROVENANCES DIRECTES } VINS DE GIGNAC
SANCERRE — POUILLY
Consultez-nous pour vos réceptions
LIVRAISON A DOMICILE

Pour vos cadeaux PENSEZ LIVRES et retenez votre soirée du 20 DECEMBRE
Vous trouverez **LIVRES POUR ENFANTS LIVRES D'ART ROMANS-ACTUALITE** à la **VENTE-SIGNATURE** organisée par la section de Courbevoie du Parti Communiste Français **VENDREDI 20 DECEMBRE 20 h. 30** Salle du Prado avenue Marceau

SERVICE MEDICAL
Pour le service médical de nuit ou du dimanche, des changements peuvent intervenir au dernier moment. S'adresser au commissariat de police : 333. 46.40.
PHARMACIES DE GARDE (Le dimanche jusqu'à 20 heures et le lundi matin.)
Dimanche 24 et lundi matin 25 novembre **ROUEDE**, 199, boulevard Bineau (Neuilly).
DEPARDAY, 34 bis, avenue Marceau.
Dimanche 1^{er} et lundi matin 2 décembre **BERGERON**, 44, avenue Pasteur.
RONCERAY, 77 bis, rue de Bezons.

EN SEMAINE
La pharmacie **DOKHAN**, 112, avenue du Général-de-Gaulle, à La Garenne (près de l'embranchement) reste ouverte jusqu'à 22 heures).



Débrayages chez Muller et Landais

Au cours de la semaine les ouvriers de l'entreprise Muller et Landais, 65, rue du Mans à Courbevoie ont débrayé 3 fois une demi-heure pour affirmer leur volonté de voir satisfaites leurs revendications posées dans le cahier de revendications.

Chez Berliet

Débrayage d'une heure aux ateliers fabrication, tôlerie, mécanique et au magasin des ateliers des pièces de rechange pour s'opposer aux licenciements.

Chez Electrolux

Débrayage d'une heure et demie pour protester contre le chauffage insuffisant.

COLLECTE DE FONDS POUR ENVOYER DE LA PENICILLINE ET DE LA QUININE AU VIETNAM

Une collecte est actuellement organisée dans les entreprises de la localité pour envoyer de la pénicilline et de la quinine au Vietnam.

Cinquante mille anciens francs ont déjà été versés au conseil départemental du mouvement de la paix qui organise la collecte.

Il a déjà été collecté :
108 F à la SESTIG.
135,50 chez DAVID-RABOT.
45 F chez SCATI.
200 F chez ELECTROLUX.
12,50 F à l'U.L. C.G.T.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Une séance gratuite de vaccination antivariolique aura lieu le mercredi 27 novembre 1968, à 10 h 15, au Stade Municipal, 7, boulevard A-Briand.

ELARGISSEMENT DE LA RUE J.-PIERRE-TIMBAUD



D'ici une huitaine, les travaux d'élargissement d'une partie de la rue Jean-Pierre Timbaud et d'aménagement de son carrefour avec la rue de l'Alma seraient achevés (notre cliché).

LICENCIEMENTS A LA S.A.B.M. : ROGER GUERIN INTERVIENT AUPRES DU PREFET

Nous avons évoqué dans notre dernier numéro les licenciements à la S.A.B.M. Informé de la situation, Roger Guérin est intervenu auprès du préfet des Hauts-de-Seine par une lettre dont nous donnons le contenu ci-dessous :

« Monsieur le Préfet,

Je viens d'être informé du licenciement de 5 travailleurs de l'entreprise S.A.B.M., rue Faidherbe, à Courbevoie.

Cette petite entreprise travaille en sous-traitance sur les avions « Mirage » pour les établissements Dassault.

L'entreprise S.A.B.M. a déjà effectué 10 licenciements au mois de juin et a ramené l'horaire à 40 heures.

Je vous serais très obligé de

bien vouloir demander aux services de l'Inspection du Travail de faire surseoir d'urgence à ces licenciements, les 5 travailleurs en cause effectuant leur préavis, et de prescrire une enquête.

Une solution de maintien de ces travailleurs en activité dans l'entreprise pouvant être envisagée du fait de la passation récente d'une commande de 96 « Mirage » aux établissements Dassault par le gouvernement belge.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma considération distinguée.

Roger GUERIN,
Conseiller général
des Hauts-de-Seine.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CAISSE DES ECOLES

Adhérents de la Caisse des écoles publiques, n'oubliez pas que l'assemblée générale a lieu lundi 25 novembre, à 21 heures, salle du Stade municipal.

● Si vous n'avez pas été convoqué, c'est que vous n'étiez pas à jour de vos cotisations au 31 décembre 1967, Vous pouvez participer à l'assemblée générale, qui aura à se prononcer sur le rapport financier, à condition de régler préalablement votre

cotisation, soit au bureau de la Caisse des écoles, à la mairie, soit à l'entrée de l'assemblée générale.

FETE DE LA SAINT-CECILE

Dimanche 24 novembre 1968, grand concert offert à la salle des Fêtes du Stade Municipal, à 14 h 30, par les Sociétés Musicales :

— Le Cercle Mandoliniste, direction M. Parmentier.
— La Chorale, direction Baron.

— Le Cercle Symphonique, direction M. Préato.
— L'Union Harmonique, direction M. Boulet.

Election de la Reine de Courbevoie et de ses demoiselles d'honneur.
Entrée gratuite.

Jeudi 28 novembre

A 21 heures, dans la salle des Fêtes du Stade :

REVE DE VALSE

par la Compagnie Lyrique de France, avec Anne Thiebaut et Paul Louino; orchestre sous la direction de Jacques Mas.

Entrée gratuite. Ouverture des portes à 20 h 30.

ENSEIGNEMENT MENAGER

Le Service ENSEIGNEMENT MENAGER de la Caisse Centrale d'Allocations Familiales de la Région Parisienne organise des cours gratuits de :

- cuisine,
- coupe et couture,
- installation, entretien et décoration de la maison,
- hygiène alimentaire, budget,
- hygiène familiale,
- organisation ménagère, achats et publicité,
- tricot machine...

dans les différents centres suivants :

A COURBEVOIE :

Stade municipal, 7, boulevard Aristide-Briand (aile droite du bâtiment, 3^e étage), les LUNDI et VENDREDI, de 13 h 30 à 16 h 30 (à partir de la mi-octobre) ;

Salle Espéret, 125, rue Armand-Silvestre (1^{er} étage), le LUNDI et le VENDREDI, de 13 h 30 à 16 h 30 (à partir de la mi-octobre) ;

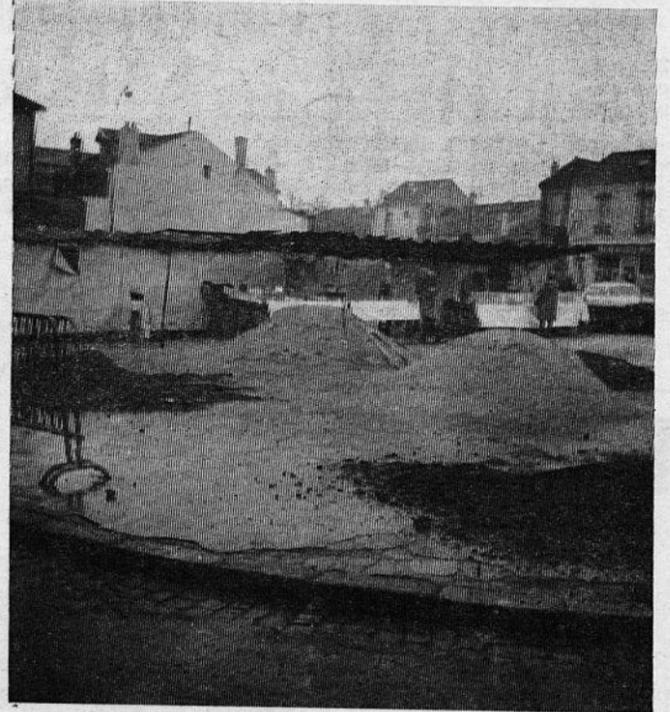
Permanence Sociale et Ménagère, 29, avenue Marceau, le MARDI, à 9 h 30 (sous forme de permanence) et à 13 h 30 (cours) (depuis le 24 septembre 1968).

A LA GARENNE-COLOMBES :

Salle de la Mairie, le MERCREDI, de 13 h 30 à 17 h 30 (à partir du 25 septembre 1968).

Nous rappelons que ces cours s'adressent aux femmes et aux jeunes filles ayant plus de 14 ans.

Marché couvert à Danton



On procède actuellement, comme en témoigne notre photo, à des travaux sur l'emplacement du marché Danton pour le doter d'allées couvertes.

Les matériaux nécessaires à cet ouvrage proviennent de la partie désaffectée du marché Gambetta qui a été récemment démontée.

La perspective d'utiliser prochainement ces installations couvertes, surtout en cette période hivernale, aide à supporter les inconvénients momentanés de ces travaux.

Le COUPÉ DAF SERA EXPOSE DU 28-11 AU 2-12

4, rue de Dreux — Porte Maillot et TOUTE LA GAMME DAF

DAF 4, 5, 6 cv
COUPÉ - BERLINE - BREAK - CAMIONNETTE

De 0 à 136 (chrono) sans changer de vitesse



Seul l'automatisme intégral DAF permet cette performance

FAITES UN ESSAI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE :

DAF Pte MAILLOT

TEL. 380-74-66

4, rue de Dreux — Paris-17^e

et

8, rue de Chartres — 92-NEUILLY

Garantie - Entretien - Réparations - Dépannage

DÉMÉNAGEMENTS CORVISIER TOUTES DISTANCES GARDE-MEUBLES

2, place de l'Hôtel-de-Ville — ASNIERES — Tél. : 793-34-75 et 793-01-42

Permanences

Michel DUFFOUR votre Conseiller général est à votre disposition :
Vendredi, de 18 h. 30 à 20 h., 28, rue du Docteur-Zamenoff, ou sur rendez-vous (téléph. : 967.95.59).

UNION LOCALE C.G.T. :
Tous les jours, de 14 à 19 h. à la Bourse du Travail, 25, rue Maurepas.

POMPIERS : Tél. 967.12.06.

AMBULANCE : téléphone 967.00.33.

TAXI : téléph. 967.01.61.

CINÉMAS

■ **LE CASINO**
Vendredi et samedi à 21 h :
LA CHASSE AUX FILLES
Dimanche 15 h et 21 h :
PIEGE A SAN-FRANCISCO

■ **L'ETOILE**
Vendredi à 21 h :
GALA DE CATCH
Dimanche 14 h, 17 h, 21 h :
F.B.I. CONTRE BORGIA
Samedi à 21 h :
BANDIDOS

■ **L'IMPERATOR**
Du vendredi au mardi inclus, tous les soirs à 21 h, dimanche 14 h, 17 h :
BAISERS VOLES

■ **LE MALMAISON**
Vendredi à 21 h, samedi 17 h, 21 h, dimanche 14 h, 17 h et 21 h :
LE TATOUÉ

AMIS LECTEURS
Acheter Local
C'EST BIEN !
Chez nos
ANNONCEURS
C'EST MIEUX !

La direction de BERNARD-MOTEURS toujours aussi rétrograde : les magasiniers, les caristes, les décolleteurs, les peintres débrayent

Depuis la rentrée de nombreuses actions que nous vous avons signalées ont eu lieu chez Bernard-Moteurs.

Il y eut le débrayage des magasiniers et des décolleteurs du 614 pour leurs salaires.



La rentrée victorieuse chez Bernard, en mai. Pour eux, aujourd'hui forts de leur union, le combat continue.

Il y eut les professionnels du service 605 coulant leur bon de travail pour protester contre les cadences.

Plusieurs cahiers de revendications furent posés.

A la réunion mensuelle avec la direction, les délégués CGT des travailleurs posèrent des revendications justifiées :

- Augmentation des salaires ;
- Gratification de fin d'année ;
- Réduction d'horaires ;
- Facilité d'accéder pour les jeunes aux loisirs et à la promotion.

La direction invoquant ses difficultés fit la sourde oreille et n'accorde que quelques revendications particulières vraiment peu coûteuses :

- Changement de la couleur des blouses pour les femmes ;
- Mise en place d'une barre de protection à un endroit dangereux.

Mais les importantes revendications des travailleurs n'eurent que peu d'échos.

Pourtant à la réunion du Co-

mité d'entreprise, la direction fournit les chiffres de fabrications.

De janvier 68 à octobre 68, par rapport à janvier 67 à octobre 67, la fabrication a produit 10.938 moteurs de plus, ceci malgré les quatre semaines de grève. Tous les records sont battus !

Depuis la connaissance de ces chiffres, d'autres actions ont eu lieu.

Les caristes ont débrayé deux jours.

Les peintres et nouveaux de la chaîne « peinture » ont entamé une série de débrayages depuis le 1^{er} novembre.

La direction au lieu d'écouter leurs revendications, a préféré embaucher du personnel intérimaire pour briser la grève.

Alors les peintres et manœuvres ont adopté d'autres solutions, lundi, ils ont débrayé par quart d'heure, rendant impossible toute mise en place du personnel intérim.

Ils se réuniront de nouveau pour trouver d'autres formes d'action.

LES SEJOURS A PORNICHET ONT RECOMMENCE POUR LES SCOLAIRES



On regarde, on apprend.

Depuis 15 jours déjà, 3 classes du Plateau sont parties au Centre Climatique de Pornichet.

Tout au long de l'année des classes se succéderont au Centre. Les bienfaits — pédagogiques et physiologiques — de tels séjours ne sont plus à démontrer, aussi nous souhaitons aux enfants et aux équipes d'enseignants et d'éducateurs qui les encadrent, d'aller ensemble vers d'enrichissantes découvertes.

Quand on parle classe de

mer, on pense aussitôt classe de neige... à Rueil ce mot « classe de neige » fait partie du rêve de Noël tous les ans renouvelé, rarement réalisé. En effet si la municipalité a fait un

effort réel pour la réalisation de Pornichet, elle s'en tient là, et les jeunes Rueillois ne sont pas près de connaître les bienfaits et les joies des sports d'hiver...



Au travail.

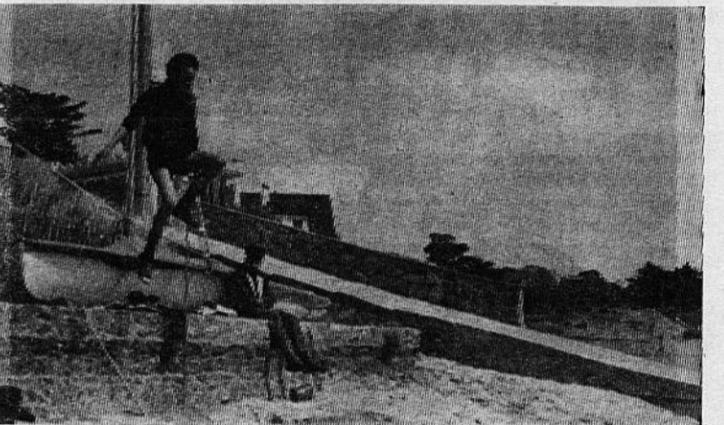
RETROSPECTIVE A RUEIL DE 150 ANS DE PHARMACIE

Pendant trois jours, les Rueillois ont eu l'occasion de visiter l'excellente exposition réalisée par M. Fricotel, pour marquer le 150^e anniversaire de la création de sa phar-

macie. Pour ces trois jours, la boutique et le premier étage avaient été astucieusement aménagés. Il a fallu sans doute, vu l'exiguïté des lieux, beaucoup d'ingéniosité. Le vif

intérêt qu'ont donné les réalisateurs à cette exposition est l'adroit mélange des souvenirs propre à cette pharmacie et par là même de Rueil et de la rétrospective très riche de l'art pharmaceutique depuis plus d'un siècle. En ce qui nous concerne nous avons regardé avec intérêt tour à tour des vues postales du vieux Rueil, d'un précieux journal d'époque « Le Gaulois », relatant les batailles de Buzenval, puis les habits militaires des médecins et pharmaciens de 1812 à 1914.

Dans la rétrospective des objets de la pharmacie, des pièces de valeur telles qu'une boîte à herboriser et un pillulier d'époque. Il est dommage qu'une exposition de cette qualité ne durant que trois jours, n'a touché qu'un public trop restreint. Elle méritait, sans aucun doute, peut-être dans un autre lieu, un public beaucoup plus large.



L'heure de la détente.

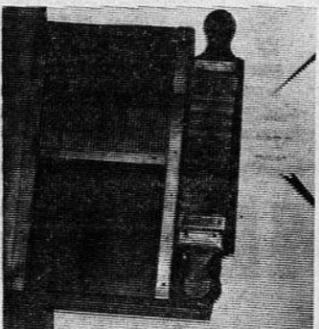
GALA DE LA CROIX-ROUGE

Le Comité de la Croix-Rouge de Rueil-Malmaison organise un grand bal le samedi 23 novembre, à l'Orangerie de Boipréau, avenue de l'Impératrice-Joséphine.

Le bal de nuit sera animé par Christian DI MACIO, grand prix de l'O.R.T.F.

Gala de catch organisé par les Bretons de Rueil

L'Association des Bretons de Rueil organise vendredi 22 novembre un grand gala de catch au cinéma l'Etoile. Ce gala comprendra un combat à quatre avec les célèbres catcheurs Le Mao, Von Kramer, un combat à deux, un combat féminin. Tous les combats seront arbitrés par Laurent Dauthuille.



Pillulier d'époque.

Journées du Sang à Rueil Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre

Les prochaines journées du sang auront lieu le samedi 30 novembre de 16 h. 30 à 19 h. 30 et le dimanche 1^{er} décembre de 8 h. 30 à 11 h. 30, salle de la Justice de Paix, 25, rue du Docteur-Zamenhof. Groupe scolaire Robespierre garçons, place des Docks, camion de prélèvements rue de Colmar, face à la cité commerciale.

Quoi de neuf dans le primaire ?

Le bureau du Conseil des parents d'élèves de Rueil répond aux questions de "l'EVEIL"

Ce jeudi soir, 14 novembre, nous n'assistons pas en observateurs à une assemblée de parents... C'est spécialement pour nous, pour « l'Eveil », que les membres du bureau du Conseil des Parents d'Elèves se sont réunis. Ils sont là presque au complet, prêts à se prêter à l'interview que nous leur avons demandée : qu'ils en soient à nouveau remerciés ici.

Interview ? le terme est un peu du jargon journalistique. En fait, c'est presque un débat, ou, mieux un échange de vues entre gens concernés par les problèmes de l'école et responsables à divers titres.

Tant de questions ont été abordées que nous devons, dans le cadre de cet article, en éliminer certaines pour ne nous attacher qu'aux choses essentielles.

Notre première question, formulée de façon plus... académique, pourrait au fond se résumer ainsi :

Quoi de neuf, à Rueil, dans nos écoles, en cette rentrée 1968-69 ?

Mme MARCOZ, Présidente : Je précise que nous ne parlerons ici que du primaire et du C.E.G. Nous formons une section, à Rueil, reliée au Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, affiliée à la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (Président : CORNEC). Pour les autres ordres d'enseignement, existent des associations distinctes.

Mme CHAUDAGNE, secrétaire : Le neuf ? Ce sont les espoirs suscités par les premières mesures que les luttes de Mai-Juin ont imposées, et d'abord la diminution des effectifs, proches des moyennes souhaitables, entre 25 et 30. (Je rappelle que depuis des années nous réclamons des effectifs de 25). Aucune fermeture de classe n'a eu lieu à Rueil, ce qui se serait inévitablement produit avec les normes de l'année précédente.

C'en est donc fini des effectifs pléthoriques ?

Pas tout à fait, hélas ! (Ici intervient tout à tour tous les membres du bureau).

— D'abord il y eu encore surcharge aux Buissonnets.

— Ensuite, l'effectif de 45 pour les maternelles reste trop lourd et est encore dépassé.

— Enfin, et c'est la contrepartie regrettable d'une mesure positive, tous les maîtres disponibles se sont vus confier une classe. Il n'y a donc plus de suppléants pour remplacer le personnel en congé de maladie, de maternité, ou même effec-

tuant divers stages (exemples à Tuck-filles, à Robespierre, aux Bons Raisins...)

Les solutions ?

— Il y a la plus mauvaise : celle qui consiste à répartir les élèves par petits groupes dans d'autres classes.

— Il y a la plus efficace dans l'immédiat : pétitions et démarches auprès des autorités : c'est ce qui a été fait avec succès pour Robespierre et les Bons-Raisins (Mme MONDIONDO relate les péripéties de cette action à laquelle elle a pris part et qu'a soutenue, Michel Dufour, Conseiller général).

— Mais en fin de compte, c'est tout le problème du nombre et de la qualification des maîtres qui se pose... (M. de Vivies rappelle les discussions passionnantes de juin à l'école Tuck : les enseignants aspiraient eux-mêmes à une véritable « formation continue », les parents en comprenaient la nécessité dans l'intérêt de leurs enfants... tout ceci valable à plus forte raison pour les débutants...)

Des maîtres mieux préparés, d'accord, mais cela ne vous donnera pas davantage de suppléants ?

Pour les enseignants, dit Mme CHAUDAGNE, il n'y a qu'une solution : la création d'un « corps » de remplaçants hautement qualifiés et rétribués en conséquence.

Quand des parents ont eu leur enfant « ballotté » de remplaçant en remplaçant et qu'ils en ont constaté les néfastes conséquences, ils comprennent que cette revendication n'a rien de démagogique.

(Mme MARCOZ souligne le scandale actuel du non-paiement des suppléants pendant plusieurs mois... singulière façon de les retenir dans l'enseignement...)

Vous venez d'aborder une question financière, ne touchez-vous pas là à un point crucial : le budget de l'Education Nationale ?

Mme Marcoz, chiffres à l'appui, montre que la question des effectifs est liée à celle des locaux, celle des locaux à celle du mode de financement. Ceci n'est pas propre à Rueil.

Un groupe scolaire primaire-maternelle de 40 classes coûte 1 milliard, dont 800 millions à la charge de la commune, charge infiniment lourde.

Pour Rueil même :

A Tuck - maternelle, toute création de classe est impossible, faute de locaux.

— Le C.E.G. de la Malmaison, malgré quelques améliorations (entre autres un laboratoire), ne peut rester en l'état actuel et doit être reconstruit.

— A Tuck, les baraquements restent éternellement provisoires, comme reste béant l'énorme trou causé par une bombe, souvenir de la dernière guerre...

— Enfin restent à construire 2 collèges d'enseignement secondaire (C.E.S.) avec de vastes locaux pour les dédoublements de classes, pour les ateliers, pour les laboratoires, la transformation de C.E.G. en C.E.S. ne saurait être une solution valable.

Effectifs par classe, formation de maîtres et de suppléants, constructions scolaires, avez-vous fait le tour de vos préoccupations ?

Visiblement, le tour est loin d'être fait. La discussion rebondit (hélas ! « l'Eveil » n'est pas extensible ...) Nous en retiendrons.

1° L'idée de créer un corps de moniteurs spécialisés qui s'occuperaient des enfants avant et après la classe (tout le contraire d'une « garderie ») animerait leurs loisirs, peut-être même leurs récréations, leurs heures du samedi après-midi... Ceci pourrait aider à régler avec bonheur le problème des cantines, que les enseignants finiront par ne plus vouloir assurer tant les enfants sont nombreux, impossibles à surveiller, parqués aux quatre-vents pendant l'interminable « récréation » qui suit le repas.

2° Les conditions à créer pour une véritable prolongation de la scolarité.

Faute de collèges d'enseignement technique dont l'insuffisance est criante dans les Hauts-de-Seine, 240 enfants de Rueil se voyaient refuser toute possibilité d'accueil à la rentrée. Deux 4^e pratique (garçons) et une fin d'études orientées (filles) ont été créées, les maîtres qui s'en occupent étant surtout armés... de bonne volonté, d'imagination, de foi même.

Ne vaudrait-il pas mieux éviter les retards scolaires que les officialiser ?

Mme Marcoz, M. de Vivies, pensent qu'il y a peu d'enfants que leur nature prédispose au retard scolaire.

Ceci nous ramène à notre point de départ, et nous achève vers la conclusion (provisoire) de cette entretien.

Les obstacles à la scolarité normale des enfants sont en partie : le manque de maîtres nombreux et qualifiés, le coût

élevé des fournitures scolaires qui devraient être totalement gratuites jusqu'à 16 ans ainsi que le transports s'il y a lieu, les difficultés du « rattrapage » pour les enfants des familles les plus défavorisées, les conditions déplorables d'attribution de bourses, en somme tout ce qui entrave encore la démocratisation de l'école.

Démocratisation : ce sera le mot de la fin. Pensez-vous que nous nous y acheminons ?

Unanimes, les responsables du Conseil de Parents d'Elèves, estiment que, puisque les réformes en cours reprennent déjà certaines grandes idées avancées depuis longtemps par les associations laïques, les groupements et partis de gauche, les enseignants, il est permis d'envisager un avenir moins sombre.

Aux Parents d'Elèves de rester vigilants et prêts à agir pour que les principes admis soient appliqués, pour qu'une refonte novatrice de l'enseignement primaire soit menée à bien, et, comme dit plaisamment un des membres du bureau, pour que « l'intendance suive ».

EDF 1/4 TOUR TÉLÉ-ELEC

RUEIL - MALMAISON
13, rue Jean-Mermoz
RADIATEURS
CHAUFFE-EAU
CUISINIÈRE
EDF - GDF spécialiste
confort électrique
VOUS OFFRE

dès aujourd'hui
la possibilité d'emporter
GRATUITEMENT
pour tout achat de 50 F

L'UN DES 5
TELE COULEUR

TELEAVIA
Sud - Aviation
Mis en lots
par Maître RIGNAULT
huissier à Rueil
Faites vos achats et
consultez le règlement

?

SPORTS

RUGBY

Sur le terrain enneigé du parc, le R.A.C. a essuyé une nouvelle défaite 18-3 face à Rambouillet.

FOOTBALL

La première et la réserve du R.A.C. se déplaçaient à Sartrouville, le leader du groupe. Sur un terrain enneigé la réserve fit match nul 5-5. Le match de la première fut annulé.

Dimanche prochain nos juniors disputeront le 4^e tour de la Coupe Gambardella contre les juniors de l'A.S. Amicale.

L'EQUIPE DE FRANCE DE RUGBY A RUEIL

Comme à l'accoutumée, l'équipe de France de rugby est venue

CROSS

vendredi préparer son match du lendemain face aux Sprinboks au stade Shell.

Le dimanche 1^{er} décembre, à partir de 9 h, le R.A.C. organise au stade du Parc son 4^e cross.



SERVICE MEDICAL

Dimanche 24 novembre

PHARMACIES DE GARDE

BARREE, 2, boulevard des Côteaux.

RAOUL, 3, rue de la Réunion.

Acheteurs !

Faites confiance aux commerçants locaux

Accordez la préférence à nos annonceurs en vous référant de

l'Eveil

Vous serez assurés du meilleur accueil

A la Société Philatélique de Rueil-Malmaison

Créée récemment, cette association réunit déjà de nombreux collectionneurs de timbres-poste de Rueil-Malmaison.

L'assemblée générale constitutive du 2 septembre a permis de mettre en place le bureau suivant :

Président : M. Fricotel, pharmacien, 14, place de l'Eglise (967.01.28).

Vice-président : M. Jacquot, 10, Bd Franklin-Roosevelt.

Trésorier : M. Sansarlat, 2, rue André-Messager.

Secrétaire général : M. Delbarry, 21, Bd Franklin-Roosevelt.

Chef d'échanges : Madame Maronn, 1 bis, avenue Vigée-Lebrun.

Conseiller technique : René Bordillon, 54, rue Crevel-Duval.

Le service des circulations à

domicile, le service des nouveautés et celui des fournitures fonctionnent depuis le début du mois d'octobre.

De nombreux projets, dont en particulier celui d'une exposition sont à l'étude et doivent bientôt être réalisés, car malgré sa jeunesse la S.P.R. M. désire très rapidement monter une organisation capable de fournir à ses adhérents une somme de services comparable à celle que peut offrir une association plus ancienne.

Une réunion a lieu le 3^e dimanche de chaque mois au 16, rue du Château, au foyer des Vieux, de 10 à 12 h.

Tous les philatélistes de Rueil sont cordialement invités à cette réunion mensuelle où tous les renseignements complémentaires leur seront fournis.

LES REMISES LES PLUS FORTES

COMPTE TENU
DU SERVICE LE MEILLEUR

jusqu'à **25** %

TELE MENAGER SERVICE

DISTRIBUTEUR OFFICIEL
STATION SERVICE — **PHILIPS**

62, rue d'Estienne-d'Orves - Centre Commercial
RUEIL - MALMAISON — Tél. 967-12-45

LA GARENNE

AGENCE LOCALE :
75, boulevard de la République - Tél. 242-18-87

LA VIE PHILATELIQUE

Philatélistes de La Garenne, savez-vous qu'il existe une association qui vous permet d'échanger vos timbres, de vous procurer du matériel philatélique et la plupart des nouveautés, de vous entretenir avec les collectionneurs garennois et ainsi d'améliorer vos connaissances philatéliques ?

Cette association, le **Cercle Philatélique Garennois**, est un des groupements culturels de notre commune les plus vivants. Ses membres se réunissent tous les dimanches, de 9 h 30 à 12 heures, dans le préau de l'école des filles de la rue Sartoris, dans un excellent climat d'amitié.

Le C.P.G. est largement ouvert à tous et respectueux des opinions diverses de ses membres. Il est administré démocratiquement par un comité élu chaque année en assemblée générale. Il est lié à l'Association des Anciens Elèves du groupe scolaire et on y trouve de nombreux jeunes dont l'activité

n'est pas moins importante que celle des anciens.

Périodiquement, le C. P. G. organise des expositions publiques qui font d'excellente propagande pour la philatélie et qui sont considérées par les philatélistes de la région parisienne comme des modèles de manifestations réussies. Ces expositions (ouvertes d'ailleurs aux collectionneurs étrangers à La Garenne) ont permis aux philatélistes garennois de remporter de nombreux prix et médailles. Les jeunes n'y sont point oubliés : la section qui leur est réservée a permis à tous de gagner des prix d'importance variable : lots de timbres, matériel philatélique, etc...

Pour adhérer au C. P. G. il suffit de se présenter aux réunions du dimanche à l'école de la rue Sartoris et de demander le trésorier ou le président, toujours présents. Les mineurs doivent avoir une autorisation de leurs parents et ils ne payent qu'une cotisation réduite.

SPORTS

FOOTBALL :

Match joué le matin : Réserve contre Sartrouville : 1-1.
Après-midi : Première contre Viroflay : 3 à 3.
Réserve contre Viroflay : 10 à 1.
Cadets, minimes et benjamins match remis.

PHOTO-CLUB

— Jeudi 28 novembre, à 21 heures : séance de présentation de matériels et d'une collection circulante.
— Samedi 7 décembre, à 14 heures : séance de prise de vues en studio.
Les séances ont lieu 53, rue Sartoris, en attendant l'ouverture prochaine des nouveaux locaux.

Ambulances P. CHARANTON

agrées par la Sécurité Sociale
5, rue Cugnet, Colombes
Service jour et nuit
Paris - Province
Tél. 242-95-84

CINÉMA

CASINO

Vendredi 22 novembre, à 21 heures :
« F.B.I. CONTRE BORGIA »
Samedi 23 novembre, à 21 heures - Dimanche 24 novembre, 14, 17, 21 heures :
« LA MORT ETAIT AU RENDEZ-VOUS »

ETAT CIVIL

DU 7 AU 13 NOVEMBRE 1968

NAISSANCES

Cornébe Pierre, Emmanuel, 6, avenue Barillet - Bidot Jean-Marc, 7, rue Jules-Ferry - Tremblin Nathalie, 35, rue Pasteur.

MARIAGES

Breton Alain, Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), 233, avenue de Rosny, et Recco Claudine, 27, rue de Plaisance.

Lequin Raymond, Puteaux, 6 bis, rue Edouard-Vaillant, et Blain Gabrielle, 60, rue Bonnin.

DECES

Dherines Charles, 77 ans, 7, rue du Transvaal - Peyle Germaine, Veuve Pasquet, 88 ans, 81 bis, rue de l'Aigle

SERVICE MEDICAL

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 1968

PHARMACIE DE GARDE
M. GARBAN, 3, place du Général-Leclerc.

MEDECIN DE GARDE
de 8 heures à 20 heures
Docteur LAURET, 30, rue L.-M.-Nordmann. Tél. 242-77-60.
AMBULANCES MUNICIPALES
De jour : s'adresser à la mairie.
La nuit : au commissariat de police. Tél. 333-46-50.

Electricité - Auto S. A. G. E.

45, rue Veuve-Lacroix
LA GARENNE 242-36-75

Allumage - Démarrage - Eclairage
Radio-Accessoires - Réparations
Echanges accus - Travaux à domicile et sur chantier

Renseignements utiles

— **Bibliothèque Municipale** : 24, rue d'Estienne-d'Orves, est ouverte les mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 15 h. à 19 h. — Les mardis de 16 h. à 20 h.

— **Centre Public d'Orientation Scolaire et Professionnelle** : tient une permanence tous les jeudis matin de 9 h. à 12 h. 48, rue de l'Aigle, à La Garenne.

— **Conseiller juridique et social** : tient une permanence tous les mardis à 16 h. à la mairie.

— **Les Bains-Douches** : 22, rue d'Estienne-d'Orves, sont ouverts les vendredis, samedis et dimanches matin.

— **Mairie** : bureaux ouverts de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 30, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis — De 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 30 les lundis — De 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 h. les samedis — Tél. : 242-69-08.

— **Marché du Centre** : place de la Liberté : mercredis et samedis.

— **Marché de Charlebourg** : jeudis et dimanches.

— **Marchés des Vallées** : mardis, vendredis et dimanches.

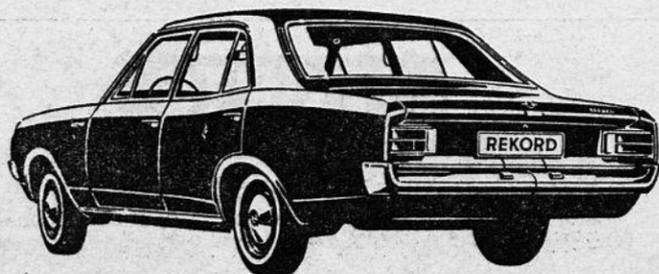
— **Consultation prénatales et consultations de nourrissons** : au Centre de protection maternelle et infantile, 45 et 45 bis, avenue Joffre - Tél. : 242-10-60.

— **Agence Electricité de France** : 29, rue Jean-Bonal - Tél. : 242-34-55.

— **Gaz de France** : Centre de Colombes : 42, avenue Henri-Barbusse - Tél. : 242-04-60.

" OPEL " 68

c'est la sécurité



- Caisse rigide tout acier
- Planche de bord rembourrée
- Bras du volant déformable
- Rétroviseur effaçable en cas de choc
- Leviers et boutons en plastique souple
- Freinage assisté double circuit

Si vous pensez **SÉCURITÉ D'ABORD**, achetez **OPEL 68**
Venez vite l'essayer chez votre concessionnaire :

PERROT - ASNIÈRES

36, rue Pierre-Brossolette

(près place Voltaire)

ASNIÈRES

GRE 73-30



FAITS ET MÉFAITS

AGRESSION

Le 10 novembre, vers minuit, Madame Dugurd Renée, habitant boulevard du Gl-Koenig, a été agressée par un individu vers la place de Bagatelle, qui lui a dérobé le sac qu'elle portait à la main après lui avoir porté plusieurs coups de poing. Après quoi le « gentleman » s'enfuit à toute vitesse vers l'avenue Breteville où l'on perdit sa trace.

Il ne fit d'ailleurs par une bonne affaire car Mme Dugurd, grande amie des bêtes, transportait dans son sac de la nourriture pour les bêtes abandonnées. Quoique légèrement blessée Mme Dugurd a refusé les soins que se proposaient de lui prodiguer les policiers appelés par une tierce personne.

CAMBRIOLAGE

Le 12 novembre 1968, dans le courant de la nuit, des cambrioleurs se sont introduits dans l'appartement de M. Coutaigne, avenue de Madrid. Des bijoux et des objets de valeur ont été dérobés.

D'UNE PIERRE, DEUX COUPS

Le 13 novembre, dans le courant de la nuit, une ronde de police était alertée par radio, une agression venait d'être commise à Pontoise et les agres-

seurs avaient pris la direction de Paris.

A proximité du pont de Neuilly, les agents virent arriver une voiture qui correspondait au signalé qui venait de leur être donné par radio. Pris en chasse, le véhicule fut bientôt rejoint et le chauffeur qui prit la fuite fut rejoint. Il s'agit d'un nommé Viel Claude, domicilié à Port-Marly, actuellement militaire à Toulon. Ce dernier, qui a de la famille à St-Germain, voulait se rendre à Pigalle et trouva plus simple de voler une voiture.

Mais, le nommé Viel n'était pas le voleur de la voiture signalée à Pontoise, ce qui ne l'empêcha pas de prendre le chemin du dépôt. La voiture de Pontoise fut retrouvée dans le 8^e arrondissement où ses ravisseurs ne furent pas appréhendés.

ACCIDENT

Le 14 novembre, vers 10 h 45, Monsieur Munoz-Normo Georges, demeurant rue du Marché-St-Martin à Paris, qui travaille comme ferrailleur sur un chantier rue Jacques-Dulud a reçu au cours de son travail une barre de fer sur le dos. Souffrant de violentes douleurs dorsales, Monsieur Munoz-Normo a été conduit à l'hôpital de Neuilly où il a été admis.

NEUILLY

SOUVENIRS

SUR LE 11 NOVEMBRE 1918

« J'ai lu, avec intérêt, dans « L'Humanité » de lundi 11 novembre, l'interview de Pierre Durand auprès de Jacques Duclos et d'André Wurmser.

Cela m'a amené à raconter aussi mes souvenirs de cette date qui est également fertile en incidents.

De la classe 16 également, après avoir boulingué sur le front français du Chemin-des-Dames à la Belgique en qualité de fantassin, je fus expédié en 1918 sur le front d'Orient.

Après avoir participé aux attaques de septembre, après une marche forcée, avec un ravitaillement réduit et mal vêtu qui nous conduisit de Monastie, par Prilep, Kustendil, Pleyna, nous nous trouvâmes dans la journée du 9 novembre, sur les bords du Danube, aux environs de Nikopol, les Allemands résistant toujours en Roumanie, sur l'autre versant du fleuve.

Dans la nuit du 9 au 10, le premier bataillon traversa le Danube en barques et nous entendîmes éclater les derniers obus destinés à empêcher cette traversée.

Le soir du 10 au 11, le deuxième bataillon, et ce fut notre tour à tenter la traversée laquelle se passa sans le moindre coup de feu.

Arrivés à Turnu-Magurele, en Roumanie, des bruits circulaient concernant un armistice proche qui se confirmaient le lendemain matin. Dire la joie des Poilus qui s'apprétaient à « remettre ça » après le premier armistice de septembre avec la Bulgarie n'est guère possible !!!

Après un défilé dans Turnu-Magurele qui fut triomphal, chacun de nous pensait rentrer en France puisque, logiquement, notre présence en Orient n'était plus indispensable. Pendant quelques jours, nous fûmes cantonnés à Turnu - Magurele (Roumanie).

Les bruits de cuisine allaient bon train, on donnait même le nom du bateau qui devait nous rapatrier. C'était trop beau !!!

Quelques jours après, nous remettions « sac au dos » et, toujours à pied, nous traversions la Roumanie par Alexandria, Bucarest où nous allions chercher le 12 décembre, par conséquent un mois après l'armistice, le Roi et la Reine de Roumanie, retour d'exil.

A quelques jours de là, nous embarquions pour Jassy où nous séjournâmes quelques jours pour embarquer à nouveau pour Kichinev (ancienne Russie). Là nous comprîmes que la guerre n'était pas terminée et que nous étions destinés à combattre la Révolution russe.

Les Poilus du 58^e R.I., qui avaient en majeure partie, fait le front français refusèrent de combattre les troupes soviétiques à Tiraspol que nous avions investi par Bender.

La suite de cet exemple devait porter ses fruits car ce fut la révolte de la Mer Noire, à Pâques 1919.

Ne pensez-vous pas qu'elle fait revivre en partie tout ce qu'on nous a raconté sur l'armistice de 1918 et qu'elle rappelle aux jeunes générations que ce n'était pas l'armistice pour tout le monde, et notamment pour ceux qui avaient tellement souffert. »

Marcel TONDUT

Agence locale :
11, rue Paul-Chatrousse

TAXI :

Le scandale de la borne d'appel

Un lecteur, chauffeur de taxi, nous écrit pour nous faire part d'un scandale qui dure depuis trois ans.

Cette borne, située au Pont de Neuilly, était au départ équipée d'une sonnerie. Sans doute des habitants du quartier, gênés par le bruit, ont demandé un signal insonore. Un lumineux a donc été installé sur la borne... Depuis 3 ans il n'a jamais fonctionné...

Plusieurs démarches ont été faites par le syndicat des chauffeurs de taxis, mais les services intéressés, comme la borne, restent muets.

Tout le monde n'a pas, à Neuilly, sa voiture avec chauffeur. Il faudrait bien que cesse ce mépris pour ceux qui ont besoin d'un taxi et pour les chauffeurs qui ont besoin de travailler.

SERVICE MEDICAL

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 1968

MEDECIN
Docteur TASSO, 77, avenue du Roule. Tél. 722-88-92.

PHARMACIENS
CITTANOVA, 171, avenue de Neuilly.

CHOURAQUI, 28, rue Madeleine-Michelin.

leine-Michelis.

DIMANCHE 1^{er} DECEMBRE 1968

MEDECIN

Docteur GILBIN, 16, place du

Marché. Tél. 722-77-54.

PHARMACIENS

BRUNET, 130, avenue de Neuilly.

PUTOT, 54, rue de Sablonville.